



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LOT-ET-GARONNE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°47-2019-016

PUBLIÉ LE 15 FÉVRIER 2019

Sommaire

DDFIP47

47-2019-02-14-001 - Délégations de signature responsables de service (2 pages) Page 3

Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

47-2019-02-13-007 - Attribution de l'habilitation sanitaire à Madame Jeanne DURAND DELACRE (2 pages) Page 6

Direction départementale des territoires

47-2019-02-13-010 - Arrêté préfectoral portant autorisation d'exploiter le bateau à passagers "la gabarre fumeloise" sur la rivière Lot dans le département du Lot-et-Garonne (4 pages) Page 9

47-2019-02-13-005 - Avis de la commission départementale d'aménagement commercial du 12 février 2019 concernant le transfert-extension du magasin LA FOIR'FOUILLE à Boé (3 pages) Page 14

47-2019-02-13-001 - Décision de subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire et marchés publics (26 pages) Page 18

47-2019-02-13-009 - Décision donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale (26 pages) Page 45

47-2019-02-13-003 - Décision donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale (26 pages) Page 72

47-2019-02-13-006 - Décision donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale (26 pages) Page 99

Préfecture de Lot-et-Garonne

47-2019-02-14-002 - AP CCI Domiciliation entreprise (2 pages) Page 126

47-2019-02-13-004 - Arrêté portant convocation électeurs de la commune de St Sauveur de Meilhan (3 pages) Page 129

47-2019-02-13-008 - Habilitation funéraire pompes funèbres Bolognini (2 pages) Page 133

Unité départementale de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine

47-2019-02-13-002 - arrêté portant abrogation de l'arrêté du 11 août 1931 encadrant la fermeture hebdomadaire des établissements effectuant la vente au détail ou la distribution des grains, engrais et fourrage sur les communes d'Agen et du Passage. (2 pages) Page 136

DDFIP47

47-2019-02-14-001

Délégations de signature responsables de service

Délégations de signature responsables de service



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Agen, le 14 février 2019

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LOT-ET-GARONNE
1 Place des Jacobins
47916 AGEN Cedex 9

Décision n°2/2019

Décision de délégation de signature
En matière de contentieux et de gracieux fiscal

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques de Lot-et-Garonne ;

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247 et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques

Vu l'arrêté du 9 juin 2010 portant création de la direction départementale de Lot-et-Garonne ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 21 mai 2013 portant nomination de M. Daniel GUYOT, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques de Lot-et-Garonne ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 23 mai 2013 fixant au 5 juin 2013 la date d'installation de M. Daniel GUYOT dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques de Lot-et-Garonne

Décide :

Article 1 : Délégation de signature est donnée aux responsables de service dont les noms sont indiqués dans le tableau joint en annexe 1.

Article 2 : La présente décision prend effet au 1^{er} février 2019. Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture du Lot-et-Garonne.

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE LOT-ET-GARONNE
1 Place des Jacobins
47916 AGEN Cedex 9

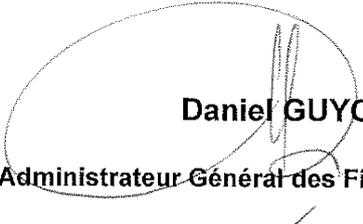
Liste des responsables de service disposant de la délégation de signature en matière de contentieux et de gracieux fiscal prévue par le III de l'article 408 de l'annexe II au Code Général des Impôts.

Effet au 1^{er} février 2019

La présente liste remplace et annule les précédentes

SERVICE	RESPONSABLE DU SERVICE
Service départemental des impôts foncier d'AGEN	FREVILLE JEAN CLAUDE
Service de publicité foncière enregistrement d'AGEN 1	KNEIB YVES
Service de publicité foncière d'AGEN 2	KNEIB YVES
Service de publicité foncière de VILLENEUVE sur LOT	ABADIE MICHEL
Service des impôts des particuliers d'AGEN	MARNAC PASCALE
Service des impôts des particuliers de MARMANDE	DI FRANCO LAURENT
Service des impôts des particuliers de VILLENEUVE sur LOT	CHEVALIER JEAN FRANCOIS
Service des impôts des particuliers de TONNEINS	LABORDE BÉNÉDICTE
Service des impôts des entreprises d'AGEN	CROZIER PIERRE
Service des impôts des entreprises de MARMANDE	BAUDEAN CHRISTIAN
Service des impôts des entreprises de VILLENEUVE sur LOT	ABADIE MICHEL
Pôle de recouvrement spécialisé de LOT-ET-GARONNE	GONZALEZ CHRYSTELLE
Pôle départemental de contrôle et expertise	SEYNE-UCHER GENEVIEVE
Pôle de contrôle revenus/patrimoine	BASSO CHRISTINE
Brigade départementale de vérifications	MARTIN JOËL
Brigade de contrôle et de recherches	MARTIN JOËL

AGEN le 14 février 2019


Daniel GUYOT
 Administrateur Général des Finances Publiques

Direction départementale de la cohésion sociale et de la
protection des populations

47-2019-02-13-007

Attribution de l'habilitation sanitaire à Madame Jeanne
DURAND DELACRE



PREFETE DE LOT-ET-GARONNE

Direction Départementale de la Cohésion Sociale
et de la Protection des Populations

Arrêté préfectoral n° 47- 2019- attribuant l'habilitation sanitaire à Madame Jeanne DURAND-DELACRE

**La Préfète de Lot-et-Garonne,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L. 203-1 à L. 203-7, L223-6, R.203-1 à R. 203-15 et R. 242-33 ;

Vu le décret n° 80-516 du 4 juillet 1980, modifié par le décret n° 90-1033 du 19 novembre 1990 et par décret 2003-768 du 1^{er} août 2003, relatif à l'exécution des mesures de prophylaxie collective des maladies des animaux ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment son article 43 ;

Vu le décret du 21 novembre 2018 portant nomination de Madame Béatrice LAGARDE en qualité de Préfète de Lot-et-Garonne ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 16 juin 2015 portant nomination de Madame Véronique CASTRO, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lot-et-Garonne ;

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 18 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Jean-Marc TOULLIEU, directeur adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lot-et-Garonne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 décembre 2018 portant délégation de signature à Madame Véronique CASTRO, directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lot-et-Garonne en matière d'administration générale ;

Vu la demande présentée par Madame Jeanne DURAND-DELACRE née le 22 mars 1991 à BORDEAUX (33) et domiciliée professionnellement à la clinique vétérinaire Agora – 1 allée des frênes à ESTILLAC (47310) ;

Considérant que Madame Jeanne DURAND-DELACRE remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur proposition de la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lot-et-Garonne,

ARRETE

Article 1^{er} :

L'habilitation sanitaire prévue à l'article L. 203-1 du code rural et de la pêche maritime susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans à Madame Jeanne DURAND-DELACRE, Docteur vétérinaire, administrativement domiciliée à la clinique vétérinaire Agora – 1 allée des frênes à ESTILLAC (47310).

Article 2 :

Madame Jeanne DURAND-DELACRE s'engage à respecter les prescriptions techniques, administratives et le cas échéant financières de mise en œuvre des mesures de prévention, de surveillance ou de lutte prescrites par l'autorité administrative et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 3 :

Madame Jeanne DURAND-DELACRE pourra être appelée par le préfet de ses départements d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels elle a été désignée vétérinaire sanitaire. Elle sera tenue de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L. 203-7 du code rural et de la pêche maritime.

Article 4 :

Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application de dispositions prévues aux articles R. 203-15, R. 228-6 et suivants du code rural et de la pêche maritime.

Article 5 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ». Le présent arrêté peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique. Le recours gracieux ou hiérarchique proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la décision expresse ou implicite de l'autorité compétente.

Article 6 :

Le secrétaire général de la préfecture de Lot-et-Garonne et la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lot-et-Garonne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Lot-et-Garonne.

Agen, le

13 FEV. 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice départementale,
Le Directeur adjoint

Jean-Marc FOULLIEU

Direction départementale des territoires

47-2019-02-13-010

**Arrêté préfectoral portant autorisation d'exploiter le bateau
à passagers "la gabarre fumeloise"
sur la rivière Lot dans le département du Lot-et-Garonne**
*autorisation d'exploiter le bateau à passagers "la gabarre fumeloise" sur la rivière Lot dans le
département du Lot-et-Garonne*

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Direction départementale des territoires
Service environnement
Gestion et entretien des milieux aquatiques

Arrêté préfectoral n°
portant autorisation d'exploiter le bateau à passagers "la gabarre fumeloise"
sur la rivière Lot
dans le département du Lot-et-Garonne

....

La Préfète de Lot-et-Garonne
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

- Vu** le code des Transports ;
- Vu** le décret du 28 décembre 1926 qui a rayé de la nomenclature des voies navigables la rivière Lot ;
- Vu** le décret du 21 novembre 2018 portant nomination de Madame Béatrice LAGARDE en qualité de préfète de Lot-et-Garonne ;
- Vu** l'arrêté du 19 décembre 2003 modifié relatif à l'équipage et à la conduite des bateaux de navigation intérieure ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2017-07 24 003 du 24 juillet 2017 portant règlement particulier de police de la navigation sur la rivière Lot, dans le département du Lot-et-Garonne ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme. Agnès CHABRILLANGES en matière d'administration générale ;
- Vu** la demande d'autorisation d'exploiter le bateau à passagers «la gabarre fuméloise » en 2019, présentée par l'EPIC office de tourisme Fumel – vallée du Lot, dont le siège social est situé place Georges Escande 47502 Fumel ;
- Vu** le certificat communautaire de navigation intérieure (00260TO) délivré pour «la gabarre fuméloise », le 14 février 2017 ;
- Vu** le certificat de capacité de conduite de bateau de commerce (groupe B) et l'attestation spéciale passagers délivrés au profit de M. Eric DOUCERAIN, le 26 mars 2004 ;
- Sur** proposition de la Directrice départementale des territoires,

.../...

ARRETE

Article 1^{er} :

L'EPIC office de tourisme Fumel - vallée du Lot est autorisé à exploiter le bateau à passagers «la gabarre fuméloise» sur la rivière le Lot, de l'embarcadère de Fumel jusqu'à la limite avec le département du Lot, pour la période touristique de navigation 2019, dans les conditions précisées dans les articles suivants.

Article 2 :

Le nombre maximum de personnes autorisées à bord du bateau « la gabarre fuméloise » et la composition de l'équipage sont ceux fixés par le certificat communautaire. Les caractéristiques du bateau, le nombre le type et l'emplacement des engins de sauvetage, ainsi que les dispositifs de lutte contre l'incendie, devront être conformes aux prescriptions du certificat communautaire.

La présente autorisation est délivrée sans préjudice de l'obligation d'observer toute autre réglementation, et notamment celles afférentes aux activités exercées à bord.

De plus, sur la section de rivière lotoise, « la gabarre fuméloise » devra se conformer à l'arrêté d'autorisation d'assurer un service touristique de transport de passagers délivré par la direction départementale du Lot.

Les infractions au présent arrêté seront constatées et réprimées conformément aux textes et règlements en vigueur.

Article 3 :

Le point de rattachement (point de stationnement en période d'exploitation) du bateau «la gabarre fuméloise» est situé à l'embarcadère de Fumel, en rive droite de la rivière au point kilométrique 78+500. A cet égard, le propriétaire du bateau devra s'acquitter auprès des services de l'Etat, de la redevance réglementaire pour le stationnement du bateau.

La gabarre devra être amarrée dans des conditions sûres et de façon à résister aux crues.

Le nom et les coordonnées de la personne responsable de la surveillance du bateau seront transmises à la mairie du lieu de son stationnement et à la direction départementale des Territoires du Lot-et-Garonne.

Les horaires et les itinéraires de promenades devront être affichés au point de vente des billets ainsi qu'au point d'embarquement.

Article 4 :

Les embarcadères sont des lieux privilégiés réunissant les conditions techniques pour l'accueil terrestre des passagers et pour la sécurité de ces derniers dans le cadre du transfert entre la berge et le bateau.

.../...

A ce titre, les embarcadères ont vocation à répondre aux besoins de plusieurs bateaux à passagers. En conséquence, les bateaux à passagers ne peuvent y stationner que durant le temps nécessaire à l'embarquement et au débarquement.

Article 5 :

Lorsque l'embarquement ou le débarquement des passagers doit se faire au moyen de passerelles mobiles, celles-ci doivent avoir une largeur minimale de 60 centimètres et être équipées de garde corps de 1 mètre de haut et de sous-lisses pour protéger les enfants.

Article 6 :

Le bateau « la gabarre fuméloise » est autorisé à embarquer et débarquer des passagers à l'embarcadère de Fumel, au ponton du domaine de Guilhalmes (Fumel) en rive droite, ainsi qu'au ponton de Cadamas sur la commune de Montayral en rive gauche.

Sur chaque site, le pilote et le membre d'équipage de la gabarre fuméloise prendront toutes les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des passagers lors de leur embarquement et débarquement.

Afin de concilier les différents usages, « la gabarre fuméloise » ne stationnera au ponton de Cadamas, qu'en dehors des plages horaires dédiées au ski nautique qui sont les suivantes : 10 h à 12h30 et 16h à 20h.

Article 7 :

Tout changement dans les conditions d'exploitation devra être signalé, dans les meilleurs délais, à la direction départementale des territoires de Lot-et-Garonne chargée d'assurer la police de la navigation dans le département.

Article 8 :

Les usagers qui naviguent sur le bief de Fumel doivent être vigilants et s'assurer de la profondeur de l'eau, de l'absence d'écueil ou d'obstacle.

Il appartient à l'exploitant du bateau «la Gabarre Fuméloise» de prendre ou de faire prendre toutes les dispositions nécessaires à la sauvegarde des personnes et des biens notamment en période de montée des eaux.

Toute navigation doit être interrompue lorsque le débit atteint ou dépasse 300 m³/s sur le Lot.

Les usagers doivent s'assurer des conditions de navigation et du risque de crues en consultant le site www.valleedulot.com (onglet « vie de la rivière » ; sélectionner : station de Cahors qui donne une valeur indicative du débit de la rivière). En cas de panne de la station ou d'impossibilité d'accès à l'information, les activités de navigation sont interdites.

Ils peuvent également consulter le site internet d'information nationale www.vigicrues.gouv.fr (station de Cahors) pour prendre connaissance de l'évolution de la montée des eaux.

La vitesse est limitée à 8 km/h sur le Lot pour les bateaux à passagers.

Il est interdit de naviguer 200 m en amont du barrage de Fumel.

Il est interdit de naviguer sur une largeur de 30 m en bordure des rives, appelée bande de rive, sauf en cas d'accostage ou d'absolue nécessité.

.../...

Avant d'effectuer les manœuvres de virement, le capitaine du bateau doit s'assurer que les mouvements des autres bateaux le permettent, et cela sans danger et sans que ces autres bateaux soient obligés de modifier leur route ou leur vitesse.

Toutes les précautions à l'égard de l'eau et de son milieu, ainsi qu'à l'égard des autres activités de loisirs doivent être prises.

Article 9 :

A la fin de la saison touristique de navigation, l'autorisation d'exploitation d'un circuit touristique fluvial cessera de plein droit au 1^{er} novembre 2019.

L'administration aura la faculté de renouveler cette autorisation, à la demande du permissionnaire.

Article 10 :

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

Il peut également, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux. Le recours gracieux proroge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la décision expresse ou implicite de l'autorité compétente.

Article 11 :

Le secrétaire général de la préfecture, la directrice départementale des territoires, les maires de Fumel et de Montayral, ainsi que le commandant du groupement départemental de gendarmerie nationale de Lot-et-Garonne, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Lot-et-Garonne.

Agen, le 13 FEV. 2019

**Pour le Préfet et par délégation,
La directrice départementale des
Territoires,**


Agnès CHABRILLANGES

Gf

Direction départementale des territoires

47-2019-02-13-005

Avis de la commission départementale d'aménagement
commercial du 12 février 2019 concernant le
transfert-extension du magasin LA FOIR'FOUILLE à Boé

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Commission Départementale
d'Aménagement Commercial

Direction départementale des Territoires
Service Territoires et Développement

CDAC606_avisCDAC_SG.odt

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Commune de Boé (Lot-et-Garonne)

Transfert-extension du magasin LA FOIR'FOUILLE dans le local de l'ex magasin FLY, d'une surface de vente totale de 2 450 m² situé ZAC de Gardès – 17, rue de Gardès

- Vu** le code de commerce ;
- Vu** le code de l'urbanisme ;
- Vu** la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;
- Vu** la loi n°2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'artisanat, au commerce et aux très petites entreprises ;
- Vu** le décret n°2015-165 du 12 février 2015 relatif à l'aménagement commercial ;
- Vu** la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°47-2018-09-21-004 du 21 septembre 2018 instituant la commission départementale d'aménagement commercial ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2019-DDT-01-025 du 23 janvier 2019 fixant la composition de la commission départementale d'aménagement commercial pour l'examen de la présente demande d'avis ;
- Vu** la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la société UNIFOR, reçue par le secrétariat de la commission le 5 décembre 2018 et enregistrée le 19 décembre 2018, pour le transfert-extension du magasin LA FOIR'FOUILLE dans le local de l'ex magasin FLY, d'une surface de vente totale de 2 450 m² situé ZAC de Gardès – 17, rue de Gardès sur le territoire de la commune de Boé ;
- Vu** le rapport de la Direction départementale des territoires du 16 janvier 2019;

Après qu'en aient délibéré les membres de la commission le 12 février 2019 ;

Considérant que le projet est motivé par la recherche d'un meilleur positionnement qui facilitera le développement de la société, dans une zone d'aménagement commercial d'entrée de ville Agen Sud-Boé ;

Considérant que ce projet de transfert-extension ne concurrencera pas les commerces de centre-ville ;

Considérant que le projet respecte les prescriptions du schéma de cohérence territoriale, notamment en matière de densité commerciale, d'accessibilité, d'insertion urbaine et de réduction des pressions sur l'environnement ;

Considérant cependant que l'ambition du projet au niveau environnemental mériterait d'être développée, notamment en matière de végétalisation ;

En conséquence, la commission émet à l'unanimité un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploitation commerciale présentée par la société UNIFOR pour le transfert-extension du magasin LA FOIR'FOUILLE dans le local de l'ex magasin FLY, d'une surface de vente totale de 2 450 m² situé ZAC de Gardès – 17, rue de Gardès sur le territoire de la commune de Boé.

Ont voté favorablement :

- Christian DÉZALOS, maire de Boé ;
- Frédéric PECHAVY, représentant le président de l'Agglomération d'Agen ;
- Pierre TREY D'OUSTEAU, représentant le président du syndicat mixte du pays de l'Agenais chargé du SCOT ;
- Jean DREUIL, représentant le Président du Conseil départemental ;
- Jean-Louis COUREAU, maire de Puymirol, représentant l'Association des maires au niveau départemental ;
- Bernard LUSSET, vice-président de l'Agglomération d'Agen représentant les intercommunalités au niveau départemental ;
- Josiane TARDIN-KOUTOHO, collègue consommation ;
- Philippe MILLASSEAU, architecte urbaniste, collègue développement durable et aménagement du territoire.
- Patrick TEDO, architecte, collègue développement durable et aménagement du territoire ;
- Ernest LOPES, conseiller municipal délégué aux commerces représentant le maire de Valence d'Agen, département du Tarn-et-Garonne ;
- Michelle ARMAN, collègue consommation, personnalité qualifiée du département du Gers ;
- Pierre BOILLOT, collègue consommation, personnalité qualifiée du département du Tarn-et-Garonne ;

Le porteur de projet est informé de l'avis émis après délibération des membres présents.

Agen, le 13 février 2019

Pour la Préfète,
Le Sous-Préfet de Villeneuve-sur-Lot
Président de la Commission



Véronique SCHAAF

Pour le demandeur, le recours éventuel contre cet avis doit être adressé, dans un délai d'un mois à compter de la notification du présent avis, à M. le Président de la commission nationale d'aménagement commercial – TELEDOK 121 – 61 boulevard Vincent Auriol – 75 703 PARIS cedex.

Pour les membres de la CDAC et le Préfet, le point de départ du délai d'un mois est la date de la réunion de la commission. Conformément à l'article R. 752-31 du code de commerce, à peine d'irrecevabilité, le recours doit être motivé et accompagné de la justification de la qualité et de l'intérêt donnant pour agir de chaque requérant.

Pour toute autre personne ayant intérêt à agir mentionnée à l'article L. 752-17 du code de commerce, le recours éventuel contre l'avis de la CDAC, doit être adressé à la CNAC dans un délai d'un mois, à compter de la plus tardive des mesures de publicité prévues à l'article R. 752-19 du code de commerce.

Direction départementale des territoires

47-2019-02-13-001

Décision de subdélégation de signature en matière
d'ordonnancement secondaire et marchés publics

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Direction départementale des territoires
Secrétariat Général

Décision n°
donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale

La Directrice départementale des territoires
de Lot-et-Garonne

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-54-9 du 23 février 2010 modifié, portant organisation des services de la DDT,

Vu l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, en matière d'administration générale,

DECIDE

Article 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, la délégation de signature est exercée pour l'ensemble des décisions mentionnées à l'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 par Monsieur Philippe LEGRET, directeur départemental adjoint.

Article 2

Sous réserve des exceptions visées aux articles 4 à 7 ci-après, les chefs de service et leurs adjoints ainsi que les chefs d'unités, leurs adjoints et les agents désignés dans l'annexe 1, ont délégation de signature à l'effet de signer les correspondances et actes administratifs ressortant de leurs attributions fixées aux annexes 2 à 8.

Dans l'exercice d'un intérim, l'intérimaire dispose des mêmes délégations que celles du cadre qu'il remplace.

Pour les actes signés par délégation de la Préfète, cette délégation s'exerce dans les limites fixées par arrêté préfectoral.

Sans préjudice de cette délégation, il appartient aux chefs de service délégataires de s'assurer de l'information de la directrice sur les affaires d'importance notable, soit préalablement à la signature par eux-mêmes, soit en les soumettant à la signature de celle-ci.

La directrice peut également se réserver la signature sur les affaires "signalées".

Article 3 - Habilitations

Les chefs d'unité peuvent, sous leur responsabilité, habiliter certains de leurs collaborateurs à l'effet de signer certains actes d'instruction des affaires dont ils ont la charge, dans le but de ne pas en retarder le déroulement et à condition que ces actes ou correspondances ne préjugent pas d'une décision administrative.

Le cadre de ces habilitations est précisé aux annexes 2 à 7. Chacune de ces habilitations sera adoptée en comité de direction sur proposition du chef de service fonctionnellement responsable, avant d'être applicable.

Article 4 - Cas des affaires concernant plusieurs services

La délégation de signature définie à l'article 2 ci-dessus est exercée par le chef de service ou d'unité fonctionnellement responsable, même dans les cas des affaires pouvant concerner d'autres services ou unités de la DDT. Il est de la responsabilité du délégataire de veiller à ce que ces services ou unités aient été associés au traitement de ces affaires, et à ce que les arbitrages éventuels aient été rendus au niveau adéquat.

Les précisions pratiques relatives au pilotage de telles affaires font l'objet de notes de service.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, les chefs de service n'ont pas délégation de signature pour passer outre sur une réserve formulée par un autre chef de service, sauf pour application d'un arbitrage rendu en Comité de Direction (CODIR).

Article 5 - Gestion statutaire et information des personnels

Par exception à l'article 2 ci-dessus la signature est réservée à la direction pour toute décision statutaire de gestion du personnel ainsi que pour tout document d'information destiné à l'ensemble du personnel, ou à l'ensemble d'une ou plusieurs catégories statutaires du personnel.

Cette exception ne porte pas sur les actes de gestion fonctionnelle tels que les congés ordinaires, ni sur les actes pris conformément aux décisions prises en commissions statutaires ou en comité de direction.

Article 6 - Communications aux médias.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, la transmission de documents aux organes de presse est réservée à la direction ou au chargé de la communication après accord du préfet.

Cette exception ne vise pas les publications légales attachées aux procédures administratives.

Article 7 - Dispositions communes à l'ensemble des services :

Les délégataires désignés à l'annexe 2 ont délégation de signature pour certifier conforme toute copie d'acte administratif dont la conservation relève de leur unité.

Article 8 : La subdélégation de signature n° 47-2018-12-12-001 du 12 décembre 2018 portant modification des signataires de la subdélégation en matière d'administration générale est abrogée.

Article 9 - Diffusion, publication

Le Secrétaire Général est chargé :

- d'adresser aux chefs de service copie des arrêtés préfectoraux de délégation de signature au directeur à chacune de leurs publications,
- de la publication au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne et de la mise à jour des annexes de la décision.

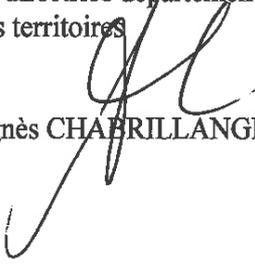
Article 10

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne.

Agen, le 13 février 2019

La directrice départementale
des territoires

Agnès CHARRILLANGES



DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES
de la DDT de LOT et GARONNE

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES RESPONSABLES

ANNEXE 2 : SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ANNEXE 3 : SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

ANNEXE 4 : SERVICE TERRITOIRES et DÉVELOPPEMENT

ANNEXE 5 : SERVICE URBANISME HABITAT

ANNEXE 6 : SERVICE ENVIRONNEMENT

ANNEXE 7 : SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

ANNEXE 8 : DIRECTION

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 1 -- LISTE DES RESPONSABLES

Décision de délégation de signature interne

du 13 février 2019

Direction :

- . Philippe LEGRET, Directeur départemental des territoires adjoint
- . Mme Christine CARBALLO, chargée de la communication et du suivi des dossiers sensibles
- . Mme Camille SALIBA, assistante de prévention

a – Service Secrétariat Général - SG

- . M. Pierre KABACINSKI, Secrétaire Général,
- . Mme Béatrice GOMBERT, chargée de mission performance et gestion
- . Mme Corinne FOURNIER, chef de l'unité GRH Gestion des Ressources Humaines/Formation
- . M. Patrick CONTRASTIN chef de l'unité Logistique et Moyens Généraux,

b - Service Territoires et Développement - STD

- . M. Philippe DUPOUTS, chef du Service Territoires et Développement
- . M. Jean-Luc LESTRUHAUT, adjoint au chef de service Territoires et Développement, chef de l'unité Études et veille territoriale
- . M. Gilles ANNE, chef de l'unité Connaissance des Territoires
- . M. Arnaud MASSUE, chef de l'unité Missions Interministérielles
- . M. Bruno HANQUEZ, chef de l'unité Transition énergétique et développement durable

c - Service Risques Sécurité - SRS

- . M. Michel LAPOUYALERE, chef du Service Risques Sécurité
- . M. Yann-Hugo MALLY, chef de l'unité Prévention des Risques
- . M. Bernard BRIZARD, chef de l'unité Gestion de crise
- . M. Jean-François BLANDINIÈRES, chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
- . M. Jean-Louis CAMPERGUE, adjoint au chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
- . M. Christophe CARPY, chef de l'unité Éducation et Sécurité Routières

d - Service Urbanisme Habitat - SUH

- . M. Laurent TROIVILLE, chef du service Urbanisme Habitat
- . M. Luc AUDREN, chef de l'unité Application du Droit des Sols
- . Mme Christine PAPINOT, chef de l'unité Habitat
- . Mme Laurence LE GALL, adjointe Habitat public et Rénovation urbaine
- . Mme Laure MERCERON, adjointe Politiques de réhabilitation et de rénovation énergétique du parc privé
- . M. Benjamin GLEMIN, chef de l'unité Atelier d'Urbanisme
- . Mme Véronique PONS, Responsable Pôle Centre Instructeur de Nérac, ou en son absence ou empêchement, les instructeurs ADS : Mme Martine CANIN et Mme Magali RENAUD

e - Service Économie Agricole

- M. Émeric PILLET, chef du Service Économie Agricole
- M. Jérôme GEOFFROY, adjoint au chef de service Économie Agricole et chef de l'unité Productions Animales et Végétales
- M. Didier PELOSATO, chef de l'unité Vie des Exploitations
- Mme Véronique GRANDSEIGNE, chef de l'unité Politique Agricole Commune
- M. Eric DELBOS, chef de l'unité Gestion des Usagers - Coordination des Contrôles

f - Service Environnement

- M. Stéphane BOST, chef du service environnement
- M. Sébastien RICHARD, adjoint au chef de service, chef de l'unité Politique et Qualité de l'Eau
- M. Gérard FORATO, chef de l'unité Gestion et Entretien des Milieux Aquatiques
- M. Jean-Paul BOUBEE, chef de l'unité Forêt, Chasse, Nature

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF				
Congés annuels, jours de régulation, JARTT				
Des chefs de service	X			
Des autres agents		Tous	Tous	chefs de service pour les congs des chefs d'unité, chefs d'unité pour les congs des autres agents
ASA, CET, ...				
Compte Epargne Temps des chefs de service	X			
Compte Epargne Temps des autres agents		SG		
Autorisations Spéciales d'Absence (ASA)		SG		
Syndicats		SG	SG/GRH (1)	(1)Dispense de service
ASCE - ASMA		SG		
Affectations, décisions individuelles et collectives				
Appels à candidature	X			
Décisions d'affectation	X			
Décisions d'intérim	X			
Décisions portant nomination des OPA	X			
Arrêtés portant promotion de grade des agents à gestion déconcentrée		SG		
Décisions portant promotion de grade des OPA		SG		
Arrêtés portant avancement d'échelon des agents à gestion déconcentrée		SG		

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observa- tions
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF (suite)				
Transmission des arrêtés portant promotion de grade et avancement d'échelon à gestion centralisée		SG	SG/GRHF	
Arrêtés portant autorisation de travail à temps partiel	X			
Arrêtés concernant la position des fonctionnaires	X			
Congés de maladie		SG si demi traitement	SG/GRHF si plein traitement	
Arrêtés ou décisions plaçant en CLM, temps partiel thérapeutique, CLD...)	X			
Dossiers « retraite » (gestion locale et gestion déconcentrée)	X			
Accidents de service et accidents de travail :				
- imputabilité au service	X			
Avis sur imprimé PM 104 (changement d'affectation)	X			
Cartes d'assermentation	X			
Cartes d'identité de fonctionnaire	X			
Commissions statutaires :				
Comptes-rendus de réunions statutaires (CT, CHSCT...)	X (1)			(1) Président
Arrêtés de constitution d'un bureau de vote		X (2)		(2) Signa- ture du président de séance responsab le des opéra- tions de vote.

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – FORMATION - SG/GRHF (suite)				
Régime indemnitaire :				
Coefficients	X			
Notification	X			
PSI –Gestion administrative - Paye		SG	SG/GRHF	
Vacataires (embauches)	X			
Divers courriers , demandes d'emploi...	X (1)	SG (1)		(1) DDT si cas signalé (réponses aux élus....)
Formation, Concours, GPEEC :				
Concours nationaux, dossiers d'inscription	X (2)	SG (2)		(2) suivant conditions d'inscription
Concours nationaux, convocations		SG		
Concours nationaux, compte-rendu des épreuves		SG		
Plan de formation	X			
Inscription aux stages externes :				
Chefs de service	X			
Autres agents		SG		
Notification aux agents des inscriptions et convocations aux stages		SG		
Sélection des intervenants et organismes de formation (cahier des charges, choix des candidats,.....)		SG		

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	OBSERVATIONS
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Marchés Formalisés au-delà du seuil de la directive interne et de l'arrêté OSD ainsi que tous les marchés SPS et Maîtrise d'œuvre				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Budget, préparation compte rendu d'exécution		SG	SG/LMG	
Approbation du Budget fonctionnement et équipement	X			
Gestion du patrimoine immobilier de l'État :				
Vente d'immeubles : documents d'arpentage	X			
Loyers	X			
Pôle Médico-Social - Médecine de Prévention		SG		
Courriers de convocation aux visites médicales				
Demande de crédits sociaux, médicaux,		SG		
Décisions d'aide matérielle	X			
Conventions pour la restauration du personnel	X			
Commandes des produits pharmaceutiques		SG		
Correspondances CLAS		SG		
Ordres de mission :				
Missions et stages :				
Chefs de service	X			
Autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les missions des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les missions des autres agents
Autorisation de conduite des véhicules de l'administration et habilitations :				
Chefs de service	X			
Autres agents	X			
Autorisation de conduite des engins/habilitations	X			
Frais de Déplacement :				
Etat de frais de déplacement des chefs de service	X			
Etat de frais de déplacement des autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les frais de déplacement des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les frais de déplacement des autres agents
Frais de changement de résidence	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
EDUCATION ROUTIERE				
Délivrance, retrait, suspension des agréments pour l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section spécialisée de la commission départementale de la sécurité routière chargée de l'examen des agréments d'exploitation d'établissement d'enseignement de la conduite de véhicule à moteur		SRS		
Signature des conventions entre l'État et l'établissement d'enseignement relative aux prêts ne portant pas intérêt destinés aux formations à la conduite de véhicules de catégorie B et/ou A et à la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section «formation des conducteurs responsables d'infractions» de la commission départementale de la sécurité routière ;		SRS	SRS/ESR	
Réalisation de tout acte de gestion relatif à la gestion de l'activité des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière et des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance du label "qualité des formations au sein des écoles de conduite"		SRS	SRS/ESR	

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES				
Proposition au Préfet concernant l'implantation des radars fixes dans le Département.	X			
Proposition dans le cadre de la préparation du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).		SRS		
Avis du Préfet sur projets d'arrêtés du Président du Conseil Général et des maires sur leur réseau classé Réseau à Grande Circulation (RGC)		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur projet d'arrêté préfectoral concernant le réseau autoroutier		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur les demandes d'autorisations ou de déclarations de manifestations (sportives, culturelles,...)		SRS	SRS/ESR	
Avis du Préfet sur projets d'aménagements sur le réseau classé RGC		SRS	SRS/ESR	
Transmissions des données issues de l'Observatoire de la Sécurité Routière (interne et externe)		SRS	SRS/ESR	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
TRANSPORTS				
Dérogation préfectorale exceptionnelle ou dérogation préfectorale individuelle (courte ou longue durée) délivrée pour les cas visés à l'article 5 de l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transports de marchandises à certaines périodes (avis et arrêtés).		SRS	SRS/ESR	+ cadre de permanence
Recensement des entreprises dans le parc d'intérêt national des véhicules routiers prévu par l'arrêté ministériel du 5 août 1994 relatif à l'organisation, à la mise sur pied et au fonctionnement des parcs d'intérêt national des véhicules routiers		SRS	SRS/ESR	
PREVENTION DES RISQUES				
Avis du service en matière de prévention des risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Notification de dossiers de PPR après approbation par arrêté préfectoral	X			
Information du public sur les risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Aides octroyées sur le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) : conventions concernant des montants de subventions inférieurs à 200 000 € ;	X			
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
ACCESSIBILITÉ DES ERP - CONTRÔLE RÉGLEMENTATION CONSTRUCTIONS – CONTRÔLES SANTÉ BÂTIMENT – SÉCURITÉ BÂTIMENTS.				
Thème accessibilité des ERP				
Sous-commission d'accessibilité des ERP				
Convocation et Procès Verbal de réunion		SRS	SRS/ARTC	Les présidents de commissions accessibilité.
Convocation et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint + Présidents des commissions accessibilité.
Thème Contrôle Réglementaire Construction (CRC)				
Envoi lettre de demande de documents		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Convocation pour visite CRC		SRS		
Envoi lettre de mise en conformité sous délai contraint		SRS		
Envoi pour notification du rapport de visite		SRS		
Thème SATURNISME				
Consultation opérateurs en diagnostic		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Transmission diagnostic au Préfet pour notification		SRS		
Proposition de notification par le Préfet de mesures d'urgence en cas de défaillance du propriétaire		SRS		
Notification contrats		SRS		
Constataion et certification du service fait		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Thème Commissions de sécurité des ERP				
Avis sur dossier et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ membres de l'unité SRS/ARTC (le chef du SRS est chargé de la désignation des agents chargés de représenter la DDT)
Accessibilité des logements, des établissements recevant du public et des services de transports publics.				
Tout acte et décision pris en application de l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 et des décrets d'application n°2014-1326 et 2014-1327 du 5 novembre 2014.		SRS		

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
INGENIERIE D'APPUI TERRITORIAL – STD/TEDD				
Courriers liés aux missions d'ingénierie		STD		
Courrier précontentieux		STD		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			
CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET MISSIONS INTERMINISTERIELLES				
Thème installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE				
Certificat de dépôt de dossier (autorisation, enregistrement, déclaration)		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL)
Consultations		STD	STD/MI	
Récépissé de déclaration		STD	STD/MI	
Lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL et DDCSPP)
Lettres de notification d'un projet de décision en procédure contradictoire		STD	STD/MI	
Demande d'insertions dans la presse		STD	STD/MI	
Accusés de réception de plaintes		STD	STD/MI	
Lettres en réponse aux plaignants		STD	STD/MI	
Décisions d'agrément en matière : de collecte des huiles usagées – de collecte de pneumatiques usagés – de transport de déchets		STD	STD/MI	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
Thème aménagement commercial - CDAC				
Consultations		STD	STD/MI	
lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Thème utilité publique - expropriation				
Saisine du tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Transmissions pour notification, information et publicité		STD	STD/ MI	
Thème publicité				
Consultations		STD	STD/EVT	
Thème information et participation du public				
Saisine du tribunal administratif pour désignation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/ MI	
Transmissions pour notification et publicité		STD	STD/ MI	
Transmissions pour exécution (commissaire enquêteur - maire)		STD	STD/ MI	
Arrêtés portant indemnisation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/ MI	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH / HABITAT				
Décisions concernant les primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS)		SUH		
Décisions concernant les prêts locatifs sociaux pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs à usage social pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLUS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs d'insertion pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLAI)		SUH		
Décisions concernant les subventions pour la création de places d'hébergement d'urgence		SUH		
Décisions concernant le prêt social location-accession (PSLA)		SUH		
Décisions concernant la location de logements ayant bénéficié d'une subvention ou d'un prêt aidé de l'Etat		SUH		
Signature et publication des conventions passées entre l'Etat et les organismes d'HLM, les propriétaires institutionnels, les particuliers en vue de l'attribution de l'APL		SUH		
Décisions concernant l'aliénation et le changement d'usage d'éléments du patrimoine HLM		SUH		
Correspondances rapports locatifs		SUH	SUH/ H	
Courrier courant relatif au financement et courrier n'engageant pas le service		SUH	SUH/ H	
HABITAT INDIGNE				
Secrétariat de la commission départementale de lutte contre l'habitat indigne (CDLHI)		SUH	SUH/H	Sauf courrier aux élus, signature du chef de service

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH/ SCOT, PLAN LOCAUX D'URBANISME ET CARTES COMMUNALES – SUH AU				
Consultation au nom du Préfet des services extérieurs de l'État, les services départementaux et communaux et les chambres consulaires afin de réunir les informations nécessaires à l'association de l'État dans l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.		SUH	SUH/AU	
Transmission du projet d'arrêté préfectoral de carte communale au SG Préfecture		SUH		
Avis DDT sur les projets de modification, révisions allégées, mise en compatibilité		SUH		
Courriers divers : réponses aux particuliers, au cabinet du Préfet	X			
Transmission des porter à connaissance	X			
Dérogation à la règle d'urbanisation limitée en l'absence de SCOT	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non Délégué (X)	chef de service	Chef d'unité	Observations
APPLICATION DU DROIT DES SOLS				
I – Instruction :				
Demande de pièces destinées à compléter les dossiers déposés		SUH	tous agents SUH/ADS	
Lettre de modification des délais d'instruction		SUH	tous agents SUH/ADS	
Tout autre courrier nécessaire dans le cadre de l'instruction à l'exclusion de la décision		SUH	tous agents SUH/ADS	
II - Décisions				
Compétence de l'État pour tous les projets visés à l'article L 422-2 et R 422-2		SUH(1)	SUH/AD S(1)	(1) sauf projets visés à l'article R 422-2 b) c) d) e) N.B. : dans le cas d'avis divergents (R 422-2 e), le Préfet est seul compétent
III - Fiscalité de l'urbanisme : fait générateur avant le 1^{er} mars 2012 pour TLE, TDENS, TDCAUE et RAP (articles L 332-6.1 ou L 332-9)		SUH	SUH/ADS	
IV - Achèvement des travaux				
Attestation de non-opposition à la déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux (article R 462-10)		SUH(1)	SUH/ADS	Le signataire est le même que celui qui a signé la décision

(1) Dans les cas suivants :

- projets réalisés pour le compte des établissements publics de l'État et concessionnaires (R 422-2 a) (sauf hôpitaux et dossiers signalés : signature Préfet)
- projets portés par des personnes publiques (R 422-2 a) : projets déposés par l'État uniquement

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	OBSERVATIONS
SE / GESTION ET POLICE DE L'EAU DANS LE DOMAINE DES EAUX SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES :				
Autorisations d'occupation temporaire du domaine public, dans le cas où aucune des parties ou des tiers intéressés n'a élevé d'objection aux redevances domaniales		X		
Consultations des services fiscaux		X		
Autorisations de travaux sur le domaine public fluvial		X		
Actes d'administration de conservation du domaine public		X		
Transferts de gestion et superpositions d'affectations signatures de la convention et du PV (Code du domaine de l'État)	X			
Autorisations de manifestations nautiques		X		
Avis à la batellerie et mesures temporaires		X		
Autorisation d'exploitation des bateaux à passagers		X		
Mesures pour assurer le libre écoulement des eaux		X		
Déclaration d'intérêt général		X		
Activités, installations et usages relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques		X		
Dispositions propres aux cours d'eau non domaniaux		X		
Sanctions pénales relatives à la police de l'eau	X			
Agrément des vidangeurs des installations d'assainissement non-collectif		X		
Authentification des mairies pour l'accès à la plate-forme de télédéclaration en ligne des forages domestiques		X		
SE/GESTION ET POLICE DE LA PÊCHE				
Organisation de concours de pêche sur cours d'eau de première catégorie		X		
Licences individuelles de pêche, professionnels, amateurs, engins et filets Autorisations de pêche à l'anguille pour les pêcheurs professionnels		X		
Dérogations de pêche aux heures interdites par l'article R. 436-13 du Code de l'environnement		X		
Régime des enclos piscicoles et piscicultures		X		
Régime de capture, transport ou vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et		X		

écologiques				
Sanctions pénales relatives à la police de la police de la pêche en eau douce		X		
Agréments des garde pêche et mesures nominatives liées aux AAPMA		X		
SE / CHASSE				
Arrêtés individuels plans de chasse		X		
Autorisations relatives à la chasse au vol		X		
Autorisations de filets pour la chasse à la palombe		X		
Autorisations d'ouverture des établissements d'élevage de gibier		X		
Attestation de meute		X		
Agrément des piégeurs		X		
Agrément des garde-chasse particuliers		X		
Régime des battues administratives concernant les espèces suivantes : Renards et autres nuisibles, tourterelles, autres espèces de gibier		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Destruction des animaux nuisibles – droits des particuliers		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Régime de modification de territoire et de réserve des Associations Communales de Chasse Agréées		X		
Régime de reprise du gibier vivant en vue du repeuplement		X		
Licences de chasse du gibier d'eau		X		
Régime de comptage avec source lumineuse		X		
Régime de capture de palombes à des fins scientifiques		X		
Dérogation aux interdictions de destructions accordées par les Préfets concernant les grands cormorans		X		
SE / NATURE				
Gestion des crédits Natura 2000		X		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
SE / FORETS			
Approbation des projets de statuts et de diverses décisions administratives concernant les groupements forestiers		X	
Régimes des défrichements, plantations après défrichement		X	
Gestion des aides à l'investissement forestier		X	
Distraction du régime forestier des bois des collectivités R 214-30 et 31		X	
Régime spécial administratif de coupe		X	
Délivrance de certificat mutation à titre gratuit dit «Amendement MONICHON»		X	
Délivrance du certificat ISF (Impôt Solidarité Fortune)		X	
Aides au boisement de terres agricoles		X	
Acte de mainlevée d'hypothèque		X	
Autorisations de brûlage dirigé		X	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES :			
Aides aux agriculteurs en difficulté		SEA	
PIDIL (Programme d'Initiatives pour le Développement et les Installations Locales) et FICIA		SEA	
Gestion de l'agrément des GAEC		SEA	
Délivrance des attestations pour les résidents étrangers		SEA	
Procédure de contrôle des structures des exploitations agricoles		SEA	
FERMAGES :			
Arrêté annuel constatant les valeurs maximales et minimales des loyers selon l'indice national des fermages		SEA	
Autorisation de résiliation partielle d'un bail sur des parcelles dont la destination agricole peut être changée		SEA	
Arrêté préfectoral fixant la superficie maximale de reprise par un bailleur en vue de la construction d'une maison d'habitation		SEA	
Aides aux exploitations agricoles au titre du PDR Nouvelle-Aquitaine		SEA	Règlement CE n°1305/2013 du 17/12/13
DOMAINE PRODUCTION ANIMALE :			
Composition de la Commission départementale d'identification		SEA	Composition de la Commission départementale d'identification
Nomination des membres professionnels des commissions de cotation		SEA	Nomination des membres professionnels des commissions de cotation
POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :			
Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées		SEA	Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
REGIME D'INDEMNISATION DES CALAMITES AGRICOLES :			
Nomination des membres du Comité Départemental d'Expertise (CDE)		SEA	
Désignation et convocation des membres des missions d'enquête		SEA	
Proposition de suite à donner à un constat de sinistre, après avis du CDE		SEA	
Expertise de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
Fixation du montant des indemnités		SEA	
Demande de reconnaissance des calamités agricoles	X		
AIDES CONJONCTURELLES :			
Instruction de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ASP :			
Contrôle de légalité budgétaire et des délibérations, constitutions, transformations, modifications et dissolutions des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP)		SEA	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 8 – DIRECTION

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Agent	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – MÉDECINE DE PRÉVENTION				
Convocations aux visites médicales annuelles et quinquennales			X (1)	Assistante de prévention

Direction départementale des territoires

47-2019-02-13-009

Décision donnant subdélégation de signature en matière
d'administration générale

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Direction départementale des territoires
Secrétariat Général

Décision n°
donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale

La Directrice départementale des territoires
de Lot-et-Garonne

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-54-9 du 23 février 2010 modifié, portant organisation des services de la DDT,

Vu l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, en matière d'administration générale,

DECIDE

Article 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, la délégation de signature est exercée pour l'ensemble des décisions mentionnées à l'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 par Monsieur Philippe LEGRET, directeur départemental adjoint.

Article 2

Sous réserve des exceptions visées aux articles 4 à 7 ci-après, les chefs de service et leurs adjoints ainsi que les chefs d'unités, leurs adjoints et les agents désignés dans l'annexe 1, ont délégation de signature à l'effet de signer les correspondances et actes administratifs ressortant de leurs attributions fixées aux annexes 2 à 8.

Dans l'exercice d'un intérim, l'intérimaire dispose des mêmes délégations que celles du cadre qu'il remplace.

Pour les actes signés par délégation de la Préfète, cette délégation s'exerce dans les limites fixées par arrêté préfectoral.

Sans préjudice de cette délégation, il appartient aux chefs de service délégataires de s'assurer de l'information de la directrice sur les affaires d'importance notable, soit préalablement à la signature par eux-mêmes, soit en les soumettant à la signature de celle-ci.

La directrice peut également se réserver la signature sur les affaires "signalées".

Article 3 - Habilitations

Les chefs d'unité peuvent, sous leur responsabilité, habilitier certains de leurs collaborateurs à l'effet de signer certains actes d'instruction des affaires dont ils ont la charge, dans le but de ne pas en retarder le déroulement et à condition que ces actes ou correspondances ne préjugent pas d'une décision administrative.

Le cadre de ces habilitations est précisé aux annexes 2 à 7. Chacune de ces habilitations sera adoptée en comité de direction sur proposition du chef de service fonctionnellement responsable, avant d'être applicable.

Article 4 - Cas des affaires concernant plusieurs services

La délégation de signature définie à l'article 2 ci-dessus est exercée par le chef de service ou d'unité fonctionnellement responsable, même dans les cas des affaires pouvant concerner d'autres services ou unités de la DDT. Il est de la responsabilité du délégataire de veiller à ce que ces services ou unités aient été associés au traitement de ces affaires, et à ce que les arbitrages éventuels aient été rendus au niveau adéquat.

Les précisions pratiques relatives au pilotage de telles affaires font l'objet de notes de service.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, les chefs de service n'ont pas délégation de signature pour passer outre sur une réserve formulée par un autre chef de service, sauf pour application d'un arbitrage rendu en Comité de Direction (CODIR).

Article 5 - Gestion statutaire et information des personnels

Par exception à l'article 2 ci-dessus la signature est réservée à la direction pour toute décision statutaire de gestion du personnel ainsi que pour tout document d'information destiné à l'ensemble du personnel, ou à l'ensemble d'une ou plusieurs catégories statutaires du personnel.

Cette exception ne porte pas sur les actes de gestion fonctionnelle tels que les congés ordinaires, ni sur les actes pris conformément aux décisions prises en commissions statutaires ou en comité de direction.

Article 6 - Communications aux médias.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, la transmission de documents aux organes de presse est réservée à la direction ou au chargé de la communication après accord du préfet.

Cette exception ne vise pas les publications légales attachées aux procédures administratives.

Article 7 - Dispositions communes à l'ensemble des services :

Les délégataires désignés à l'annexe 2 ont délégation de signature pour certifier conforme toute copie d'acte administratif dont la conservation relève de leur unité.

Article 8 : La subdélégation de signature n° 47-2018-12-12-001 du 12 décembre 2018 portant modification des signataires de la subdélégation en matière d'administration générale est abrogée.

Article 9 - Diffusion, publication

Le Secrétaire Général est chargé :

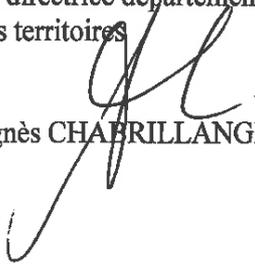
- d'adresser aux chefs de service copie des arrêtés préfectoraux de délégation de signature au directeur à chacune de leurs publications,
- de la publication au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne et de la mise à jour des annexes de la décision.

Article 10

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne.

Agen, le 13 février 2019

La directrice départementale
des territoires


Agnès CHAUBILLANGES

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES
de la DDT de LOT et GARONNE**

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES RESPONSABLES

ANNEXE 2 : SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ANNEXE 3 : SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

ANNEXE 4 : SERVICE TERRITOIRES et DÉVELOPPEMENT

ANNEXE 5 : SERVICE URBANISME HABITAT

ANNEXE 6 : SERVICE ENVIRONNEMENT

ANNEXE 7 : SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

ANNEXE 8 : DIRECTION

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 1 – LISTE DES RESPONSABLES

Décision de délégation de signature interne

du 13 février 2019

Direction :

- Philippe LEGRET, Directeur départemental des territoires adjoint
- Mme Christine CARBALLO, chargée de la communication et du suivi des dossiers sensibles
- Mme Camille SALIBA, assistante de prévention

a – Service Secrétariat Général - SG

- M. Pierre KABACINSKI, Secrétaire Général,
- Mme Béatrice GOMBERT, chargée de mission performance et gestion
- Mme Corinne FOURNIER, chef de l'unité GRH Gestion des Ressources Humaines/Formation
- M. Patrick CONTRASTIN chef de l'unité Logistique et Moyens Généraux,

b - Service Territoires et Développement - STD

- M. Philippe DUPOUTS, chef du Service Territoires et Développement
- M. Jean-Luc LESTRUHAUT, adjoint au chef de service Territoires et Développement, chef de l'unité Études et veille territoriale
- M. Gilles ANNE, chef de l'unité Connaissance des Territoires
- M. Arnaud MASSUE, chef de l'unité Missions Interministérielles
- M. Bruno HANQUEZ, chef de l'unité Transition énergétique et développement durable

c - Service Risques Sécurité - SRS

- M. Michel LAPOUYALERE, chef du Service Risques Sécurité
- M. Yann-Hugo MALLY, chef de l'unité Prévention des Risques
- M. Bernard BRIZARD, chef de l'unité Gestion de crise
- M. Jean-François BLANDINIERES, chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
- M. Jean-Louis CAMPERGUE, adjoint au chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
- M. Christophe CARPY, chef de l'unité Éducation et Sécurité Routières

d - Service Urbanisme Habitat - SUH

- M. Laurent TROIVILLE, chef du service Urbanisme Habitat
- M. Luc AUDREN, chef de l'unité Application du Droit des Sols
- Mme Christine PAPINOT, chef de l'unité Habitat
- Mme Laurence LE GALL, adjointe Habitat public et Rénovation urbaine
- Mme Laure MERCERON, adjointe Politiques de réhabilitation et de rénovation énergétique du parc privé
- M. Benjamin GLEMIN, chef de l'unité Atelier d'Urbanisme
- Mme Véronique PONS, Responsable Pôle Centre Instructeur de Nérac, ou en son absence ou empêchement, les instructeurs ADS : Mme Martine CANIN et Mme Magali RENAUD

e - Service Économie Agricole

- M. Émeric PILLET, chef du Service Économie Agricole
- M. Jérôme GEOFFROY, adjoint au chef de service Économie Agricole et chef de l'unité Productions Animales et Végétales
- M. Didier PELOSATO, chef de l'unité Vie des Exploitations
- Mme Véronique GRANDSEIGNE, chef de l'unité Politique Agricole Commune
- M. Eric DELBOS, chef de l'unité Gestion des Usagers - Coordination des Contrôles

f - Service Environnement

- M. Stéphane BOST, chef du service environnement
- M. Sébastien RICHARD, adjoint au chef de service, chef de l'unité Politique et Qualité de l'Eau
- M. Gérard FORATO, chef de l'unité Gestion et Entretien des Milieux Aquatiques
- Mme Véronique GRAFF, chef de l'unité Gestion Quantitative de l'Eau
- M. Jean-Paul BOUBEE, chef de l'unité Forêt, Chasse, Nature

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF				
Congés annuels, jours de régulation, JARTT				
Des chefs de service	X			
Des autres agents		Tous	Tous	chefs de service pour les congés des chefs d'unité, chefs d'unité pour les congés des autres agents
ASA, CET, ...				
Compte Epargne Temps des chefs de service	X			
Compte Epargne Temps des autres agents		SG		
Autorisations Spéciales d'Absence (ASA)		SG		
Syndicats		SG	SG/ GRHF (1)	(1)Dispense de service
ASCE - ASMA		SG		
Affectations, décisions individuelles et collectives				
Appels à candidature	X			
Décisions d'affectation	X			
Décisions d'intérim	X			
Décisions portant nomination des OPA	X			
Arrêtés portant promotion de grade des agents à gestion déconcentrée		SG		
Décisions portant promotion de grade des OPA		SG		
Arrêtés portant avancement d'échelon des agents à gestion déconcentrée		SG		

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observa- tions
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF (suite)				
Transmission des arrêtés portant promotion de grade et avancement d'échelon à gestion centralisée		SG	SG/GRHF	
Arrêtés portant autorisation de travail à temps partiel	X			
Arrêtés concernant la position des fonctionnaires	X			
Congés de maladie		SG si demi traitement	SG/GRHF si plein traitement	
Arrêtés ou décisions plaçant en CLM, temps partiel thérapeutique, CLD...)	X			
Dossiers « retraite » (gestion locale et gestion déconcentrée)	X			
Accidents de service et accidents de travail :				
- imputabilité au service	X			
Avis sur imprimé PM 104 (changement d'affectation)	X			
Cartes d'assermentation	X			
Cartes d'identité de fonctionnaire	X			
Commissions statutaires :				
Comptes-rendus de réunions statutaires (CT, CHSCT...)	X (1)			(1) Président
Arrêtés de constitution d'un bureau de vote		X (2)		(2) Signa- ture du président de séance responsab le des opéra- tions de vote.

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – FORMATION - SG/GRHF (suite)				
Régime indemnitaire :				
Coefficients	X			
Notification	X			
PSI –Gestion administrative - Paye		SG	SG/GRHF	
Vacataires (embauches)	X			
Divers courriers , demandes d'emploi...	X (1)	SG (1)		(1) DDT si cas signalé (réponses aux élus....)
Formation, Concours, GPEEC :				
Concours nationaux, dossiers d'inscription	X (2)	SG (2)		(2) suivant conditions d'inscription
Concours nationaux, convocations		SG		
Concours nationaux, compte-rendu des épreuves		SG		
Plan de formation	X			
Inscription aux stages externes :				
Chefs de service	X			
Autres agents		SG		
Notification aux agents des inscriptions et convocations aux stages		SG		
Sélection des intervenants et organismes de formation (cahier des charges, choix des candidats,.....)		SG		

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	OBSERVATIONS
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Marchés Formalisés au-delà du seuil de la directive interne et de l'arrêté OSD ainsi que tous les marchés SPS et Maîtrise d'œuvre				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Budget, préparation compte rendu d'exécution		SG	SG/LMG	
Approbation du Budget fonctionnement et équipement	X			
Gestion du patrimoine immobilier de l'État :				
Vente d'immeubles : documents d'arpentage	X			
Loyers	X			
Pôle Médico-Social - Médecine de Prévention		SG		
Courriers de convocation aux visites médicales				
Demande de crédits sociaux, médicaux,		SG		
Décisions d'aide matérielle	X			
Conventions pour la restauration du personnel	X			
Commandes des produits pharmaceutiques		SG		
Correspondances CLAS		SG		
Ordres de mission :				
Missions et stages :				
Chefs de service	X			
Autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les missions des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les missions des autres agents
Autorisation de conduite des véhicules de l'administration et habilitations :				
Chefs de service	X			
Autres agents	X			
Autorisation de conduite des engins/habilitations	X			
Frais de Déplacement :				
Etat de frais de déplacement des chefs de service	X			
Etat de frais de déplacement des autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les frais de déplacement des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les frais de déplacement des autres agents
Frais de changement de résidence	X			

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
EDUCATION ROUTIERE				
Délivrance, retrait, suspension des agréments pour l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section spécialisée de la commission départementale de la sécurité routière chargée de l'examen des agréments d'exploitation d'établissement d'enseignement de la conduite de véhicule à moteur		SRS		
Signature des conventions entre l'État et l'établissement d'enseignement relative aux prêts ne portant pas intérêt destinés aux formations à la conduite de véhicules de catégorie B et/ou A et à la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section «formation des conducteurs responsables d'infractions» de la commission départementale de la sécurité routière ;		SRS	SRS/ESR	
Réalisation de tout acte de gestion relatif à la gestion de l'activité des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière et des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance du label "qualité des formations au sein des écoles de conduite"		SRS	SRS/ESR	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES				
Proposition au Préfet concernant l'implantation des radars fixes dans le Département.	X			
Proposition dans le cadre de la préparation du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).		SRS		
Avis du Préfet sur projets d'arrêtés du Président du Conseil Général et des maires sur leur réseau classé Réseau à Grande Circulation (RGC)		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur projet d'arrêté préfectoral concernant le réseau autoroutier		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur les demandes d'autorisations ou de déclarations de manifestations (sportives, culturelles,...)		SRS	SRS/ESR	
Avis du Préfet sur projets d'aménagements sur le réseau classé RGC		SRS	SRS/ESR	
Transmissions des données issues de l'Observatoire de la Sécurité Routière (interne et externe)		SRS	SRS/ESR	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
TRANSPORTS				
Dérogation préfectorale exceptionnelle ou dérogation préfectorale individuelle (courte ou longue durée) délivrée pour les cas visés à l'article 5 de l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transports de marchandises à certaines périodes (avis et arrêtés).		SRS	SRS/ESR	+ cadre de permanence
Recensement des entreprises dans le parc d'intérêt national des véhicules routiers prévu par l'arrêté ministériel du 5 août 1994 relatif à l'organisation, à la mise sur pied et au fonctionnement des parcs d'intérêt national des véhicules routiers		SRS	SRS/ESR	
PREVENTION DES RISQUES				
Avis du service en matière de prévention des risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Notification de dossiers de PPR après approbation par arrêté préfectoral	X			
Information du public sur les risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Aides octroyées sur le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) : conventions concernant des montants de subventions inférieurs à 200 000 € ;	X			
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
ACCESSIBILITÉ DES ERP - CONTRÔLE RÉGLEMENTATION CONSTRUCTIONS – CONTRÔLES SANTÉ BÂTIMENT – SÉCURITÉ BÂTIMENTS.				
Thème accessibilité des ERP				
Sous-commission d'accessibilité des ERP				
Convocation et Procès Verbal de réunion		SRS	SRS/ARTC	Les présidents de commissions accessibilité.
Convocation et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint + Présidents des commissions accessibilité.
Thème Contrôle Réglementaire Construction (CRC)				
Envoi lettre de demande de documents		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Convocation pour visite CRC		SRS		
Envoi lettre de mise en conformité sous délai contraint		SRS		
Envoi pour notification du rapport de visite		SRS		
Thème SATURNISME				
Consultation opérateurs en diagnostic		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Transmission diagnostic au Préfet pour notification		SRS		
Proposition de notification par le Préfet de mesures d'urgence en cas de défaillance du propriétaire		SRS		
Notification contrats		SRS		
Constataion et certification du service fait		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Thème Commissions de sécurité des ERP				
Avis sur dossier et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ membres de l'unité SRS/ARTC (le chef du SRS est chargé de la désignation des agents chargés de représenter la DDT)
Accessibilité des logements, des établissements recevant du public et des services de transports publics.				
Tout acte et décision pris en application de l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 et des décrets d'application n°2014-1326 et 2014-1327 du 5 novembre 2014.		SRS		

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
INGENIERIE D'APPUI TERRITORIAL – STD/TEDD				
Courriers liés aux missions d'ingénierie		STD		
Courrier précontentieux		STD		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			
CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET MISSIONS INTERMINISTERIELLES				
Thème installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE				
Certificat de dépôt de dossier (autorisation, enregistrement, déclaration)		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL)
Consultations		STD	STD/MI	
Récépissé de déclaration		STD	STD/MI	
Lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL et DDCSPP)
Lettres de notification d'un projet de décision en procédure contradictoire		STD	STD/MI	
Demande d'insertions dans la presse		STD	STD/MI	
Accusés de réception de plaintes		STD	STD/MI	
Lettres en réponse aux plaignants		STD	STD/MI	
Décisions d'agrément en matière : de collecte des huiles usagées – de collecte de pneumatiques usagés – de transport de déchets		STD	STD/MI	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
Thème aménagement commercial - CDAC				
Consultations		STD	STD/MI	
lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Thème utilité publique - expropriation				
Saisine du tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Transmissions pour notification, information et publicité		STD	STD/ MI	
Thème publicité				
Consultations		STD	STD/EVT	
Thème information et participation du public				
Saisine du tribunal administratif pour désignation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/ MI	
Transmissions pour notification et publicité		STD	STD/ MI	
Transmissions pour exécution (commissaire enquêteur - maire)		STD	STD/ MI	
Arrêtés portant indemnisation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/ MI	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH / HABITAT				
Décisions concernant les primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS)		SUH		
Décisions concernant les prêts locatifs sociaux pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs à usage social pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLUS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs d'insertion pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLAI)		SUH		
Décisions concernant les subventions pour la création de places d'hébergement d'urgence		SUH		
Décisions concernant le prêt social location-accession (PSLA)		SUH		
Décisions concernant la location de logements ayant bénéficié d'une subvention ou d'un prêt aidé de l'Etat		SUH		
Signature et publication des conventions passées entre l'Etat et les organismes d'HLM, les propriétaires institutionnels, les particuliers en vue de l'attribution de l'APL		SUH		
Décisions concernant l'aliénation et le changement d'usage d'éléments du patrimoine HLM		SUH		
Correspondances rapports locatifs		SUH	SUH/ H	
Courrier courant relatif au financement et courrier n'engageant pas le service		SUH	SUH/ H	
HABITAT INDIGNE				
Secrétariat de la commission départementale de lutte contre l'habitat indigne (CDLHI)		SUH	SUH/H	Sauf courrier aux élus, signature du chef de service

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH/ SCOT, PLAN LOCAUX D'URBANISME ET CARTES COMMUNALES – SUH AU				
Consultation au nom du Préfet des services extérieurs de l'État, les services départementaux et communaux et les chambres consulaires afin de réunir les informations nécessaires à l'association de l'État dans l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.		SUH	SUH/AU	
Transmission du projet d'arrêté préfectoral de carte communale au SG Préfecture		SUH		
Avis DDT sur les projets de modification, révisions allégées, mise en compatibilité		SUH		
Courriers divers : réponses aux particuliers, au cabinet du Préfet	X			
Transmission des porter à connaissance	X			
Dérogation à la règle d'urbanisation limitée en l'absence de SCOT	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non Délégué (X)	chef de service	Chef d'unité	Observations
APPLICATION DU DROIT DES SOLS				
I – Instruction :				
Demande de pièces destinées à compléter les dossiers déposés		SUH	tous agents SUH/ADS	
Lettre de modification des délais d'instruction		SUH	tous agents SUH/ADS	
Tout autre courrier nécessaire dans le cadre de l'instruction à l'exclusion de la décision		SUH	tous agents SUH/ADS	
II - Décisions				
Compétence de l'État pour tous les projets visés à l'article L 422-2 et R 422-2		SUH(1)	SUH/AD S(1)	(1) sauf projets visés à l'article R 422-2 b) c) d) e) N.B. : dans le cas d'avis divergents (R 422-2 e), le Préfet est seul compétent
III - Fiscalité de l'urbanisme : fait générateur avant le 1^{er} mars 2012 pour TLE, TDENS, TDCAUE et RAP (articles L 332-6.1 ou L 332-9)		SUH	SUH/ADS	
IV - Achèvement des travaux				
Attestation de non-opposition à la déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux (article R 462-10)		SUH(1)	SUH/ADS	Le signataire est le même que celui qui a signé la décision

(1) Dans les cas suivants :

- projets réalisés pour le compte des établissements publics de l'État et concessionnaires (R 422-2 a) (sauf hôpitaux et dossiers signalés : signature Préfet)
- projets portés par des personnes publiques (R 422-2 a) : projets déposés par l'État uniquement

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	OBSERVATIONS
SE / GESTION ET POLICE DE L'EAU DANS LE DOMAINE DES EAUX SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES :				
Autorisations d'occupation temporaire du domaine public, dans le cas où aucune des parties ou des tiers intéressés n'a élevé d'objection aux redevances domaniales		X		
Consultations des services fiscaux		X		
Autorisations de travaux sur le domaine public fluvial		X		
Actes d'administration de conservation du domaine public		X		
Transferts de gestion et superpositions d'affectations signatures de la convention et du PV (Code du domaine de l'État)	X			
Autorisations de manifestations nautiques		X		
Avis à la batellerie et mesures temporaires		X		
Autorisation d'exploitation des bateaux à passagers		X		
Mesures pour assurer le libre écoulement des eaux		X		
Déclaration d'intérêt général		X		
Activités, installations et usages relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques		X		
Dispositions propres aux cours d'eau non domaniaux		X		
Sanctions pénales relatives à la police de l'eau	X			
Agrément des vidangeurs des installations d'assainissement non-collectif		X		
Authentification des mairies pour l'accès à la plate-forme de télédéclaration en ligne des forages domestiques		X		
SE/GESTION ET POLICE DE LA PÊCHE				
Organisation de concours de pêche sur cours d'eau de première catégorie		X		
Licences individuelles de pêche, professionnels, amateurs, engins et filets Autorisations de pêche à l'anguille pour les pêcheurs professionnels		X		
Dérogations de pêche aux heures interdites par l'article R. 436-13 du Code de l'environnement		X		
Régime des enclos piscicoles et piscicultures		X		
Régime de capture, transport ou vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et		X		

écologiques				
Sanctions pénales relatives à la police de la police de la pêche en eau douce		X		
Agréments des garde pêche et mesures nominatives liées aux AAPMA		X		
SE / CHASSE				
Arrêtés individuels plans de chasse		X		
Autorisations relatives à la chasse au vol		X		
Autorisations de filets pour la chasse à la palombe		X		
Autorisations d'ouverture des établissements d'élevage de gibier		X		
Attestation de meute		X		
Agrément des piégeurs		X		
Agrément des garde-chasse particuliers		X		
Régime des battues administratives concernant les espèces suivantes : Renards et autres nuisibles, tourterelles, autres espèces de gibier		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Destruction des animaux nuisibles – droits des particuliers		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Régime de modification de territoire et de réserve des Associations Communales de Chasse Agréées		X		
Régime de reprise du gibier vivant en vue du repeuplement		X		
Licences de chasse du gibier d'eau		X		
Régime de comptage avec source lumineuse		X		
Régime de capture de palombes à des fins scientifiques		X		
Dérogation aux interdictions de destructions accordées par les Préfets concernant les grands cormorans		X		
SE / NATURE				
Gestion des crédits Natura 2000		X		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
SE / FORETS			
Approbation des projets de statuts et de diverses décisions administratives concernant les groupements forestiers		X	
Régimes des défrichements, plantations après défrichement		X	
Gestion des aides à l'investissement forestier		X	
Distraction du régime forestier des bois des collectivités R 214-30 et 31		X	
Régime spécial administratif de coupe		X	
Délivrance de certificat mutation à titre gratuit dit «Amendement MONICHON»		X	
Délivrance du certificat ISF (Impôt Solidarité Fortune)		X	
Aides au boisement de terres agricoles		X	
Acte de mainlevée d'hypothèque		X	
Autorisations de brûlage dirigé		X	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES :			
Aides aux agriculteurs en difficulté		SEA	
PIDIL (Programme d'Initiatives pour le Développement et les Installations Locales) et FICIA		SEA	
Gestion de l'agrément des GAEC		SEA	
Délivrance des attestations pour les résidents étrangers		SEA	
Procédure de contrôle des structures des exploitations agricoles		SEA	
Aides aux exploitations agricoles au titre du PDR Nouvelle-Aquitaine		SEA	
FERMAGES :			
Arrêté annuel constatant les valeurs maximales et minimales des loyers selon l'indice national des fermages		SEA	
Autorisation de résiliation partielle d'un bail sur des parcelles dont la destination agricole peut être changée		SEA	
Arrêté préfectoral fixant la superficie maximale de reprise par un bailleur en vue de la construction d'une maison d'habitation		SEA	
DOMAINE PRODUCTION ANIMALE :			
Composition de la Commission départementale d'identification		SEA	Composition de la Commission départementale d'identification
Nomination des membres professionnels des commissions de cotation		SEA	Nomination des membres professionnels des commissions de cotation
POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :			
Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées		SEA	Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
REGIME D'INDEMNISATION DES CALAMITES AGRICOLES :			
Nomination des membres du Comité Départemental d'Expertise (CDE)		SEA	
Désignation et convocation des membres des missions d'enquête		SEA	
Proposition de suite à donner à un constat de sinistre, après avis du CDE		SEA	
Expertise de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
Fixation du montant des indemnités		SEA	
Demande de reconnaissance des calamités agricoles	X		
AIDES CONJONCTURELLES :			
Instruction de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ASP :			
Contrôle de légalité budgétaire et des délibérations, constitutions, transformations, modifications et dissolutions des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP)		SEA	

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 8 – DIRECTION

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Agent	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – MÉDECINE DE PRÉVENTION				
Convocations aux visites médicales annuelles et quinquennales			X (1)	Assistante de prévention

Direction départementale des territoires

47-2019-02-13-003

Décision donnant subdélégation de signature en matière
d'administration générale

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Direction départementale des territoires
Secrétariat Général

Décision n°
donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale

La Directrice départementale des territoires
de Lot-et-Garonne

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-54-9 du 23 février 2010 modifié, portant organisation des services de la DDT,

Vu l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, en matière d'administration générale,

DECIDE

Article 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, la délégation de signature est exercée pour l'ensemble des décisions mentionnées à l'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 par Monsieur Philippe LEGRET, directeur départemental adjoint.

Article 2

Sous réserve des exceptions visées aux articles 4 à 7 ci-après, les chefs de service et leurs adjoints ainsi que les chefs d'unités, leurs adjoints et les agents désignés dans l'annexe 1, ont délégation de signature à l'effet de signer les correspondances et actes administratifs ressortant de leurs attributions fixées aux annexes 2 à 8.

Dans l'exercice d'un intérim, l'intérimaire dispose des mêmes délégations que celles du cadre qu'il remplace.

Pour les actes signés par délégation de la Préfète, cette délégation s'exerce dans les limites fixées par arrêté préfectoral.

Sans préjudice de cette délégation, il appartient aux chefs de service délégataires de s'assurer de l'information de la directrice sur les affaires d'importance notable, soit préalablement à la signature par eux-mêmes, soit en les soumettant à la signature de celle-ci.

La directrice peut également se réserver la signature sur les affaires "signalées".

Article 3 - Habilitations

Les chefs d'unité peuvent, sous leur responsabilité, habiliter certains de leurs collaborateurs à l'effet de signer certains actes d'instruction des affaires dont ils ont la charge, dans le but de ne pas en retarder le déroulement et à condition que ces actes ou correspondances ne préjugent pas d'une décision administrative.

Le cadre de ces habilitations est précisé aux annexes 2 à 7. Chacune de ces habilitations sera adoptée en comité de direction sur proposition du chef de service fonctionnellement responsable, avant d'être applicable.

Article 4 - Cas des affaires concernant plusieurs services

La délégation de signature définie à l'article 2 ci-dessus est exercée par le chef de service ou d'unité fonctionnellement responsable, même dans les cas des affaires pouvant concerner d'autres services ou unités de la DDT. Il est de la responsabilité du délégataire de veiller à ce que ces services ou unités aient été associés au traitement de ces affaires, et à ce que les arbitrages éventuels aient été rendus au niveau adéquat.

Les précisions pratiques relatives au pilotage de telles affaires font l'objet de notes de service.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, les chefs de service n'ont pas délégation de signature pour passer outre sur une réserve formulée par un autre chef de service, sauf pour application d'un arbitrage rendu en Comité de Direction (CODIR).

Article 5 - Gestion statutaire et information des personnels

Par exception à l'article 2 ci-dessus la signature est réservée à la direction pour toute décision statutaire de gestion du personnel ainsi que pour tout document d'information destiné à l'ensemble du personnel, ou à l'ensemble d'une ou plusieurs catégories statutaires du personnel.

Cette exception ne porte pas sur les actes de gestion fonctionnelle tels que les congés ordinaires, ni sur les actes pris conformément aux décisions prises en commissions statutaires ou en comité de direction.

Article 6 - Communications aux médias.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, la transmission de documents aux organes de presse est réservée à la direction ou au chargé de la communication après accord du préfet.

Cette exception ne vise pas les publications légales attachées aux procédures administratives.

Article 7 - Dispositions communes à l'ensemble des services :

Les délégataires désignés à l'annexe 2 ont délégation de signature pour certifier conforme toute copie d'acte administratif dont la conservation relève de leur unité.

Article 8 : La subdélégation de signature n° 47-2018-12-12-001 du 12 décembre 2018 portant modification des signataires de la subdélégation en matière d'administration générale est abrogée.

Article 9 - Diffusion, publication

Le Secrétaire Général est chargé :

- d'adresser aux chefs de service copie des arrêtés préfectoraux de délégation de signature au directeur à chacune de leurs publications,
- de la publication au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne et de la mise à jour des annexes de la décision.

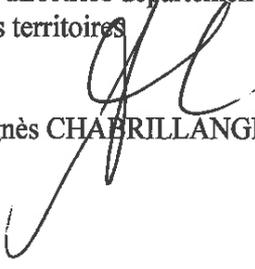
Article 10

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne.

Agen, le 13 février 2019

La directrice départementale
des territoires

Agnès CHARRILLANGES



**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES
de la DDT de LOT et GARONNE**

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES RESPONSABLES

ANNEXE 2 : SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ANNEXE 3 : SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

ANNEXE 4 : SERVICE TERRITOIRES et DÉVELOPPEMENT

ANNEXE 5 : SERVICE URBANISME HABITAT

ANNEXE 6 : SERVICE ENVIRONNEMENT

ANNEXE 7 : SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

ANNEXE 8 : DIRECTION

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 1 -- LISTE DES RESPONSABLES

Décision de délégation de signature interne

du 13 février 2019

Direction :

- . Philippe LEGRET, Directeur départemental des territoires adjoint
- . Mme Christine CARBALLO, chargée de la communication et du suivi des dossiers sensibles
- . Mme Camille SALIBA, assistante de prévention

a – Service Secrétariat Général - SG

- . M. Pierre KABACINSKI, Secrétaire Général,
- . Mme Béatrice GOMBERT, chargée de mission performance et gestion
- . Mme Corinne FOURNIER, chef de l'unité GRH Gestion des Ressources Humaines/Formation
- . M. Patrick CONTRASTIN chef de l'unité Logistique et Moyens Généraux,

b - Service Territoires et Développement - STD

- . M. Philippe DUPOUTS, chef du Service Territoires et Développement
- M. Jean-Luc LESTRUHAUT, adjoint au chef de service Territoires et Développement, chef de l'unité Études et veille territoriale
- . M. Gilles ANNE, chef de l'unité Connaissance des Territoires
- . M. Arnaud MASSUE, chef de l'unité Missions Interministérielles
- . M. Bruno HANQUEZ, chef de l'unité Transition énergétique et développement durable

c - Service Risques Sécurité - SRS

- . M. Michel LAPOUYALERE, chef du Service Risques Sécurité
- . M. Yann-Hugo MALLY, chef de l'unité Prévention des Risques
- . M. Bernard BRIZARD, chef de l'unité Gestion de crise
- . M. Jean-François BLANDINIÈRES, chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
- . M. Jean-Louis CAMPERGUE, adjoint au chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
- . M. Christophe CARPY, chef de l'unité Éducation et Sécurité Routières

d - Service Urbanisme Habitat - SUH

- . M. Laurent TROIVILLE, chef du service Urbanisme Habitat
- . M. Luc AUDREN, chef de l'unité Application du Droit des Sols
- . Mme Christine PAPINOT, chef de l'unité Habitat
- . Mme Laurence LE GALL, adjointe Habitat public et Rénovation urbaine
- . Mme Laure MERCERON, adjointe Politiques de réhabilitation et de rénovation énergétique du parc privé
- . M. Benjamin GLEMIN, chef de l'unité Atelier d'Urbanisme
- . Mme Véronique PONS, Responsable Pôle Centre Instructeur de Nérac, ou en son absence ou empêchement, les instructeurs ADS : Mme Martine CANIN et Mme Magali RENAUD

e - Service Économie Agricole

- M. Émeric PILLET, chef du Service Économie Agricole
- M. Jérôme GEOFFROY, adjoint au chef de service Économie Agricole et chef de l'unité Productions Animales et Végétales
- M. Didier PELOSATO, chef de l'unité Vie des Exploitations
- Mme Véronique GRANDSEIGNE, chef de l'unité Politique Agricole Commune
- M. Eric DELBOS, chef de l'unité Gestion des Usagers - Coordination des Contrôles

f - Service Environnement

- M. Stéphane BOST, chef du service environnement
- M. Sébastien RICHARD, adjoint au chef de service, chef de l'unité Politique et Qualité de l'Eau
- M. Gérard FORATO, chef de l'unité Gestion et Entretien des Milieux Aquatiques
- M. Jean-Paul BOUBEE, chef de l'unité Forêt, Chasse, Nature

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF				
Congés annuels, jours de régulation, JARTT				
Des chefs de service	X			
Des autres agents		Tous	Tous	chefs de service pour les congés des chefs d'unité, chefs d'unité pour les congés des autres agents
ASA, CET, ...				
Compte Epargne Temps des chefs de service	X			
Compte Epargne Temps des autres agents		SG		
Autorisations Spéciales d'Absence (ASA)		SG		
Syndicats		SG	SG/GRH (1)	(1)Dispense de service
ASCE - ASMA		SG		
Affectations, décisions individuelles et collectives				
Appels à candidature	X			
Décisions d'affectation	X			
Décisions d'intérim	X			
Décisions portant nomination des OPA	X			
Arrêtés portant promotion de grade des agents à gestion déconcentrée		SG		
Décisions portant promotion de grade des OPA		SG		
Arrêtés portant avancement d'échelon des agents à gestion déconcentrée		SG		

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observa- tions
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF (suite)				
Transmission des arrêtés portant promotion de grade et avancement d'échelon à gestion centralisée		SG	SG/GRHF	
Arrêtés portant autorisation de travail à temps partiel	X			
Arrêtés concernant la position des fonctionnaires	X			
Congés de maladie		SG si demi traitement	SG/GRHF si plein traitement	
Arrêtés ou décisions plaçant en CLM, temps partiel thérapeutique, CLD...)	X			
Dossiers « retraite » (gestion locale et gestion déconcentrée)	X			
Accidents de service et accidents de travail :				
- imputabilité au service	X			
Avis sur imprimé PM 104 (changement d'affectation)	X			
Cartes d'assermentation	X			
Cartes d'identité de fonctionnaire	X			
Commissions statutaires :				
Comptes-rendus de réunions statutaires (CT, CHSCT...)	X (1)			(1) Président
Arrêtés de constitution d'un bureau de vote		X (2)		(2) Signa- ture du président de séance responsab le des opéra- tions de vote.

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – FORMATION - SG/GRHF (suite)				
Régime indemnitaire :				
Coefficients	X			
Notification	X			
PSI –Gestion administrative - Paye		SG	SG/GRHF	
Vacataires (embauches)	X			
Divers courriers , demandes d'emploi...	X (1)	SG (1)		(1) DDT si cas signalé (réponses aux élus....)
Formation, Concours, GPEEC :				
Concours nationaux, dossiers d'inscription	X (2)	SG (2)		(2) suivant conditions d'inscription
Concours nationaux, convocations		SG		
Concours nationaux, compte-rendu des épreuves		SG		
Plan de formation	X			
Inscription aux stages externes :				
Chefs de service	X			
Autres agents		SG		
Notification aux agents des inscriptions et convocations aux stages		SG		
Sélection des intervenants et organismes de formation (cahier des charges, choix des candidats,.....)		SG		

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	OBSERVATIONS
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Marchés Formalisés au-delà du seuil de la directive interne et de l'arrêté OSD ainsi que tous les marchés SPS et Maîtrise d'œuvre				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Budget, préparation compte rendu d'exécution		SG	SG/LMG	
Approbation du Budget fonctionnement et équipement	X			
Gestion du patrimoine immobilier de l'État :				
Vente d'immeubles : documents d'arpentage	X			
Loyers	X			
Pôle Médico-Social - Médecine de Prévention		SG		
Courriers de convocation aux visites médicales				
Demande de crédits sociaux, médicaux,		SG		
Décisions d'aide matérielle	X			
Conventions pour la restauration du personnel	X			
Commandes des produits pharmaceutiques		SG		
Correspondances CLAS		SG		
Ordres de mission :				
Missions et stages :				
Chefs de service	X			
Autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les missions des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les missions des autres agents
Autorisation de conduite des véhicules de l'administration et habilitations :				
Chefs de service	X			
Autres agents	X			
Autorisation de conduite des engins/habilitations	X			
Frais de Déplacement :				
Etat de frais de déplacement des chefs de service	X			
Etat de frais de déplacement des autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les frais de déplacement des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les frais de déplacement des autres agents
Frais de changement de résidence	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
EDUCATION ROUTIERE				
Délivrance, retrait, suspension des agréments pour l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section spécialisée de la commission départementale de la sécurité routière chargée de l'examen des agréments d'exploitation d'établissement d'enseignement de la conduite de véhicule à moteur		SRS		
Signature des conventions entre l'État et l'établissement d'enseignement relative aux prêts ne portant pas intérêt destinés aux formations à la conduite de véhicules de catégorie B et/ou A et à la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section «formation des conducteurs responsables d'infractions» de la commission départementale de la sécurité routière ;		SRS	SRS/ESR	
Réalisation de tout acte de gestion relatif à la gestion de l'activité des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière et des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance du label "qualité des formations au sein des écoles de conduite"		SRS	SRS/ESR	

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES				
Proposition au Préfet concernant l'implantation des radars fixes dans le Département.	X			
Proposition dans le cadre de la préparation du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).		SRS		
Avis du Préfet sur projets d'arrêtés du Président du Conseil Général et des maires sur leur réseau classé Réseau à Grande Circulation (RGC)		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur projet d'arrêté préfectoral concernant le réseau autoroutier		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur les demandes d'autorisations ou de déclarations de manifestations (sportives, culturelles,...)		SRS	SRS/ESR	
Avis du Préfet sur projets d'aménagements sur le réseau classé RGC		SRS	SRS/ESR	
Transmissions des données issues de l'Observatoire de la Sécurité Routière (interne et externe)		SRS	SRS/ESR	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
TRANSPORTS				
Dérogation préfectorale exceptionnelle ou dérogation préfectorale individuelle (courte ou longue durée) délivrée pour les cas visés à l'article 5 de l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transports de marchandises à certaines périodes (avis et arrêtés).		SRS	SRS/ESR	+ cadre de permanence
Recensement des entreprises dans le parc d'intérêt national des véhicules routiers prévu par l'arrêté ministériel du 5 août 1994 relatif à l'organisation, à la mise sur pied et au fonctionnement des parcs d'intérêt national des véhicules routiers		SRS	SRS/ESR	
PREVENTION DES RISQUES				
Avis du service en matière de prévention des risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Notification de dossiers de PPR après approbation par arrêté préfectoral	X			
Information du public sur les risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Aides octroyées sur le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) : conventions concernant des montants de subventions inférieurs à 200 000 € ;	X			
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
ACCESSIBILITÉ DES ERP - CONTRÔLE RÉGLEMENTATION CONSTRUCTIONS – CONTRÔLES SANTÉ BÂTIMENT – SÉCURITÉ BÂTIMENTS.				
Thème accessibilité des ERP				
Sous-commission d'accessibilité des ERP				
Convocation et Procès Verbal de réunion		SRS	SRS/ARTC	Les présidents de commissions accessibilité.
Convocation et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint + Présidents des commissions accessibilité.
Thème Contrôle Réglementaire Construction (CRC)				
Envoi lettre de demande de documents		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Convocation pour visite CRC		SRS		
Envoi lettre de mise en conformité sous délai contraint		SRS		
Envoi pour notification du rapport de visite		SRS		
Thème SATURNISME				
Consultation opérateurs en diagnostic		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Transmission diagnostic au Préfet pour notification		SRS		
Proposition de notification par le Préfet de mesures d'urgence en cas de défaillance du propriétaire		SRS		
Notification contrats		SRS		
Constataion et certification du service fait		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Thème Commissions de sécurité des ERP				
Avis sur dossier et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ membres de l'unité SRS/ARTC (le chef du SRS est chargé de la désignation des agents chargés de représenter la DDT)
Accessibilité des logements, des établissements recevant du public et des services de transports publics.				
Tout acte et décision pris en application de l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 et des décrets d'application n°2014-1326 et 2014-1327 du 5 novembre 2014.		SRS		

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
INGENIERIE D'APPUI TERRITORIAL – STD/TEDD				
Courriers liés aux missions d'ingénierie		STD		
Courrier précontentieux		STD		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			
CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET MISSIONS INTERMINISTERIELLES				
Thème installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE				
Certificat de dépôt de dossier (autorisation, enregistrement, déclaration)		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL)
Consultations		STD	STD/MI	
Récépissé de déclaration		STD	STD/MI	
Lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL et DDCSPP)
Lettres de notification d'un projet de décision en procédure contradictoire		STD	STD/MI	
Demande d'insertions dans la presse		STD	STD/MI	
Accusés de réception de plaintes		STD	STD/MI	
Lettres en réponse aux plaignants		STD	STD/MI	
Décisions d'agrément en matière : de collecte des huiles usagées – de collecte de pneumatiques usagés – de transport de déchets		STD	STD/MI	

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
Thème aménagement commercial - CDAC				
Consultations		STD	STD/MI	
lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Thème utilité publique - expropriation				
Saisine du tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Transmissions pour notification, information et publicité		STD	STD/ MI	
Thème publicité				
Consultations		STD	STD/EVT	
Thème information et participation du public				
Saisine du tribunal administratif pour désignation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/ MI	
Transmissions pour notification et publicité		STD	STD/ MI	
Transmissions pour exécution (commissaire enquêteur - maire)		STD	STD/ MI	
Arrêtés portant indemnisation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/ MI	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH / HABITAT				
Décisions concernant les primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS)		SUH		
Décisions concernant les prêts locatifs sociaux pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs à usage social pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLUS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs d'insertion pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLAI)		SUH		
Décisions concernant les subventions pour la création de places d'hébergement d'urgence		SUH		
Décisions concernant le prêt social location-accession (PSLA)		SUH		
Décisions concernant la location de logements ayant bénéficié d'une subvention ou d'un prêt aidé de l'Etat		SUH		
Signature et publication des conventions passées entre l'Etat et les organismes d'HLM, les propriétaires institutionnels, les particuliers en vue de l'attribution de l'APL		SUH		
Décisions concernant l'aliénation et le changement d'usage d'éléments du patrimoine HLM		SUH		
Correspondances rapports locatifs		SUH	SUH/ H	
Courrier courant relatif au financement et courrier n'engageant pas le service		SUH	SUH/ H	
HABITAT INDIGNE				
Secrétariat de la commission départementale de lutte contre l'habitat indigne (CDLHI)		SUH	SUH/H	Sauf courrier aux élus, signature du chef de service

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH/ SCOT, PLAN LOCAUX D'URBANISME ET CARTES COMMUNALES – SUH AU				
Consultation au nom du Préfet des services extérieurs de l'État, les services départementaux et communaux et les chambres consulaires afin de réunir les informations nécessaires à l'association de l'État dans l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.		SUH	SUH/AU	
Transmission du projet d'arrêté préfectoral de carte communale au SG Préfecture		SUH		
Avis DDT sur les projets de modification, révisions allégées, mise en compatibilité		SUH		
Courriers divers : réponses aux particuliers, au cabinet du Préfet	X			
Transmission des porter à connaissance	X			
Dérogation à la règle d'urbanisation limitée en l'absence de SCOT	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non Délégué (X)	chef de service	Chef d'unité	Observations
APPLICATION DU DROIT DES SOLS				
I – Instruction :				
Demande de pièces destinées à compléter les dossiers déposés		SUH	tous agents SUH/ADS	
Lettre de modification des délais d'instruction		SUH	tous agents SUH/ADS	
Tout autre courrier nécessaire dans le cadre de l'instruction à l'exclusion de la décision		SUH	tous agents SUH/ADS	
II - Décisions				
Compétence de l'État pour tous les projets visés à l'article L 422-2 et R 422-2		SUH(1)	SUH/AD S(1)	(1) sauf projets visés à l'article R 422-2 b) c) d) e) N.B. : dans le cas d'avis divergents (R 422-2 e), le Préfet est seul compétent
III - Fiscalité de l'urbanisme : fait générateur avant le 1^{er} mars 2012 pour TLE, TDENS, TDCAUE et RAP (articles L 332-6.1 ou L 332-9)		SUH	SUH/ADS	
IV - Achèvement des travaux				
Attestation de non-opposition à la déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux (article R 462-10)		SUH(1)	SUH/ADS	Le signataire est le même que celui qui a signé la décision

(1) Dans les cas suivants :

- projets réalisés pour le compte des établissements publics de l'État et concessionnaires (R 422-2 a) (sauf hôpitaux et dossiers signalés : signature Préfet)
- projets portés par des personnes publiques (R 422-2 a) : projets déposés par l'État uniquement

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	OBSERVATIONS
SE / GESTION ET POLICE DE L'EAU DANS LE DOMAINE DES EAUX SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES :				
Autorisations d'occupation temporaire du domaine public, dans le cas où aucune des parties ou des tiers intéressés n'a élevé d'objection aux redevances domaniales		X		
Consultations des services fiscaux		X		
Autorisations de travaux sur le domaine public fluvial		X		
Actes d'administration de conservation du domaine public		X		
Transferts de gestion et superpositions d'affectations signatures de la convention et du PV (Code du domaine de l'État)	X			
Autorisations de manifestations nautiques		X		
Avis à la batellerie et mesures temporaires		X		
Autorisation d'exploitation des bateaux à passagers		X		
Mesures pour assurer le libre écoulement des eaux		X		
Déclaration d'intérêt général		X		
Activités, installations et usages relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques		X		
Dispositions propres aux cours d'eau non domaniaux		X		
Sanctions pénales relatives à la police de l'eau	X			
Agrément des vidangeurs des installations d'assainissement non-collectif		X		
Authentification des mairies pour l'accès à la plate-forme de télédéclaration en ligne des forages domestiques		X		
SE/GESTION ET POLICE DE LA PÊCHE				
Organisation de concours de pêche sur cours d'eau de première catégorie		X		
Licences individuelles de pêche, professionnels, amateurs, engins et filets Autorisations de pêche à l'anguille pour les pêcheurs professionnels		X		
Dérogations de pêche aux heures interdites par l'article R. 436-13 du Code de l'environnement		X		
Régime des enclos piscicoles et piscicultures		X		
Régime de capture, transport ou vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et		X		

écologiques				
Sanctions pénales relatives à la police de la police de la pêche en eau douce		X		
Agréments des garde pêche et mesures nominatives liées aux AAPMA		X		
SE / CHASSE				
Arrêtés individuels plans de chasse		X		
Autorisations relatives à la chasse au vol		X		
Autorisations de filets pour la chasse à la palombe		X		
Autorisations d'ouverture des établissements d'élevage de gibier		X		
Attestation de meute		X		
Agrément des piégeurs		X		
Agrément des garde-chasse particuliers		X		
Régime des battues administratives concernant les espèces suivantes : Renards et autres nuisibles, tourterelles, autres espèces de gibier		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Destruction des animaux nuisibles – droits des particuliers		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Régime de modification de territoire et de réserve des Associations Communales de Chasse Agréées		X		
Régime de reprise du gibier vivant en vue du repeuplement		X		
Licences de chasse du gibier d'eau		X		
Régime de comptage avec source lumineuse		X		
Régime de capture de palombes à des fins scientifiques		X		
Dérogation aux interdictions de destructions accordées par les Préfets concernant les grands cormorans		X		
SE / NATURE				
Gestion des crédits Natura 2000		X		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
SE / FORETS			
Approbation des projets de statuts et de diverses décisions administratives concernant les groupements forestiers		X	
Régimes des défrichements, plantations après défrichement		X	
Gestion des aides à l'investissement forestier		X	
Distraction du régime forestier des bois des collectivités R 214-30 et 31		X	
Régime spécial administratif de coupe		X	
Délivrance de certificat mutation à titre gratuit dit «Amendement MONICHON»		X	
Délivrance du certificat ISF (Impôt Solidarité Fortune)		X	
Aides au boisement de terres agricoles		X	
Acte de mainlevée d'hypothèque		X	
Autorisations de brûlage dirigé		X	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES :			
Aides aux agriculteurs en difficulté		SEA	
PIDIL (Programme d'Initiatives pour le Développement et les Installations Locales) et FICIA		SEA	
Gestion de l'agrément des GAEC		SEA	
Délivrance des attestations pour les résidents étrangers		SEA	
Procédure de contrôle des structures des exploitations agricoles		SEA	
FERMAGES :			
Arrêté annuel constatant les valeurs maximales et minimales des loyers selon l'indice national des fermages		SEA	
Autorisation de résiliation partielle d'un bail sur des parcelles dont la destination agricole peut être changée		SEA	
Arrêté préfectoral fixant la superficie maximale de reprise par un bailleur en vue de la construction d'une maison d'habitation		SEA	
Aides aux exploitations agricoles au titre du PDR Nouvelle-Aquitaine		SEA	Règlement CE n°1305/2013 du 17/12/13
DOMAINE PRODUCTION ANIMALE :			
Composition de la Commission départementale d'identification		SEA	Composition de la Commission départementale d'identification
Nomination des membres professionnels des commissions de cotation		SEA	Nomination des membres professionnels des commissions de cotation
POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :			
Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées		SEA	Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
REGIME D'INDEMNISATION DES CALAMITES AGRICOLES :			
Nomination des membres du Comité Départemental d'Expertise (CDE)		SEA	
Désignation et convocation des membres des missions d'enquête		SEA	
Proposition de suite à donner à un constat de sinistre, après avis du CDE		SEA	
Expertise de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
Fixation du montant des indemnités		SEA	
Demande de reconnaissance des calamités agricoles	X		
AIDES CONJONCTURELLES :			
Instruction de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ASP :			
Contrôle de légalité budgétaire et des délibérations, constitutions, transformations, modifications et dissolutions des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP)		SEA	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 8 – DIRECTION

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Agent	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – MÉDECINE DE PRÉVENTION				
Convocations aux visites médicales annuelles et quinquennales			X (1)	Assistante de prévention

Direction départementale des territoires

47-2019-02-13-006

Décision donnant subdélégation de signature en matière
d'administration générale

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Direction départementale des territoires
Secrétariat Général

Décision n°
donnant subdélégation de signature en matière d'administration générale

La Directrice départementale des territoires
de Lot-et-Garonne

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-54-9 du 23 février 2010 modifié, portant organisation des services de la DDT,

Vu l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, en matière d'administration générale,

DECIDE

Article 1er

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Agnès CHABRILLANGES, directrice départementale des territoires de Lot-et-Garonne, la délégation de signature est exercée pour l'ensemble des décisions mentionnées à l'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 47-2018-12-11-017 du 11 décembre 2018 par Monsieur Philippe LEGRET, directeur départemental adjoint.

Article 2

Sous réserve des exceptions visées aux articles 4 à 7 ci-après, les chefs de service et leurs adjoints ainsi que les chefs d'unités, leurs adjoints et les agents désignés dans l'annexe 1, ont délégation de signature à l'effet de signer les correspondances et actes administratifs ressortant de leurs attributions fixées aux annexes 2 à 8.

Dans l'exercice d'un intérim, l'intérimaire dispose des mêmes délégations que celles du cadre qu'il remplace.

Pour les actes signés par délégation de la Préfète, cette délégation s'exerce dans les limites fixées par arrêté préfectoral.

Sans préjudice de cette délégation, il appartient aux chefs de service délégataires de s'assurer de l'information de la directrice sur les affaires d'importance notable, soit préalablement à la signature par eux-mêmes, soit en les soumettant à la signature de celle-ci.

La directrice peut également se réserver la signature sur les affaires "signalées".

Article 3 - Habilitations

Les chefs d'unité peuvent, sous leur responsabilité, habiliter certains de leurs collaborateurs à l'effet de signer certains actes d'instruction des affaires dont ils ont la charge, dans le but de ne pas en retarder le déroulement et à condition que ces actes ou correspondances ne préjugent pas d'une décision administrative.

Le cadre de ces habilitations est précisé aux annexes 2 à 7. Chacune de ces habilitations sera adoptée en comité de direction sur proposition du chef de service fonctionnellement responsable, avant d'être applicable.

Article 4 - Cas des affaires concernant plusieurs services

La délégation de signature définie à l'article 2 ci-dessus est exercée par le chef de service ou d'unité fonctionnellement responsable, même dans les cas des affaires pouvant concerner d'autres services ou unités de la DDT. Il est de la responsabilité du délégataire de veiller à ce que ces services ou unités aient été associés au traitement de ces affaires, et à ce que les arbitrages éventuels aient été rendus au niveau adéquat.

Les précisions pratiques relatives au pilotage de telles affaires font l'objet de notes de service.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, les chefs de service n'ont pas délégation de signature pour passer outre sur une réserve formulée par un autre chef de service, sauf pour application d'un arbitrage rendu en Comité de Direction (CODIR).

Article 5 - Gestion statutaire et information des personnels

Par exception à l'article 2 ci-dessus la signature est réservée à la direction pour toute décision statutaire de gestion du personnel ainsi que pour tout document d'information destiné à l'ensemble du personnel, ou à l'ensemble d'une ou plusieurs catégories statutaires du personnel.

Cette exception ne porte pas sur les actes de gestion fonctionnelle tels que les congés ordinaires, ni sur les actes pris conformément aux décisions prises en commissions statutaires ou en comité de direction.

Article 6 - Communications aux médias.

Par exception à l'article 2 ci-dessus, la transmission de documents aux organes de presse est réservée à la direction ou au chargé de la communication après accord du préfet.

Cette exception ne vise pas les publications légales attachées aux procédures administratives.

Article 7 - Dispositions communes à l'ensemble des services :

Les délégataires désignés à l'annexe 2 ont délégation de signature pour certifier conforme toute copie d'acte administratif dont la conservation relève de leur unité.

Article 8 : La subdélégation de signature n° 47-2018-12-12-001 du 12 décembre 2018 portant modification des signataires de la subdélégation en matière d'administration générale est abrogée.

Article 9 - Diffusion, publication

Le Secrétaire Général est chargé :

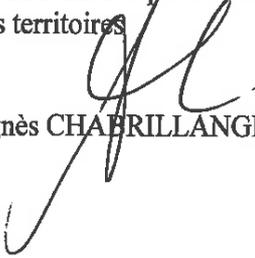
- d'adresser aux chefs de service copie des arrêtés préfectoraux de délégation de signature au directeur à chacune de leurs publications,
- de la publication au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne et de la mise à jour des annexes de la décision.

Article 10

La présente délégation sera publiée au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne.

Agen, le 13 février 2019

La directrice départementale
des territoires


Agnès CHAIBRILLANGES

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE
ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES
de la DDT de LOT et GARONNE**

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES RESPONSABLES

ANNEXE 2 : SERVICE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ANNEXE 3 : SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

ANNEXE 4 : SERVICE TERRITOIRES et DÉVELOPPEMENT

ANNEXE 5 : SERVICE URBANISME HABITAT

ANNEXE 6 : SERVICE ENVIRONNEMENT

ANNEXE 7 : SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

ANNEXE 8 : DIRECTION

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 1 – LISTE DES RESPONSABLES

Décision de délégation de signature interne

du 13 février 2019

Direction :

- Philippe LEGRET, Directeur départemental des territoires adjoint
 - Mme Christine CARBALLO, chargée de la communication et du suivi des dossiers sensibles
 - Mme Camille SALIBA, assistante de prévention
- a – Service Secrétariat Général - SG
- M. Pierre KABACINSKI, Secrétaire Général,
 - Mme Béatrice GOMBERT, chargée de mission performance et gestion
 - Mme Corinne FOURNIER, chef de l'unité GRH Gestion des Ressources Humaines/Formation
 - M. Patrick CONTRASTIN chef de l'unité Logistique et Moyens Généraux,
- b - Service Territoires et Développement - STD
- M. Philippe DUPOUTS, chef du Service Territoires et Développement
 - M. Jean-Luc LESTRUHAUT, adjoint au chef de service Territoires et Développement, chef de l'unité Études et veille territoriale
 - M. Gilles ANNE, chef de l'unité Connaissance des Territoires
 - M. Arnaud MASSUE, chef de l'unité Missions Interministérielles
 - M. Bruno HANQUEZ, chef de l'unité Transition énergétique et développement durable
- c - Service Risques Sécurité - SRS
- M. Michel LAPOUYALERE, chef du Service Risques Sécurité
 - M. Yann-Hugo MALLY, chef de l'unité Prévention des Risques
 - M. Bernard BRIZARD, chef de l'unité Gestion de crise
 - M. Jean-François BLANDINIERES, chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
 - M. Jean-Louis CAMPERGUE, adjoint au chef de l'unité Accessibilité Règles et Techniques de Construction
 - M. Christophe CARPY, chef de l'unité Éducation et Sécurité Routières
- d - Service Urbanisme Habitat - SUH
- M. Laurent TROIVILLE, chef du service Urbanisme Habitat
 - M. Luc AUDREN, chef de l'unité Application du Droit des Sols
 - Mme Christine PAPINOT, chef de l'unité Habitat
 - Mme Laurence LE GALL, adjointe Habitat public et Rénovation urbaine
 - Mme Laure MERCERON, adjointe Politiques de réhabilitation et de rénovation énergétique du parc privé
 - M. Benjamin GLEMIN, chef de l'unité Atelier d'Urbanisme
 - Mme Véronique PONS, Responsable Pôle Centre Instructeur de Nérac, ou en son absence ou empêchement, les instructeurs ADS : Mme Martine CANIN et Mme Magali RENAUD

e - Service Économie Agricole

- M. Émeric PILLET, chef du Service Économie Agricole
- M. Jérôme GEOFFROY, adjoint au chef de service Économie Agricole et chef de l'unité Productions Animales et Végétales
- M. Didier PELOSATO, chef de l'unité Vie des Exploitations
- Mme Véronique GRANDSEIGNE, chef de l'unité Politique Agricole Commune
- M. Eric DELBOS, chef de l'unité Gestion des Usagers - Coordination des Contrôles

f - Service Environnement

- M. Stéphane BOST, chef du service environnement
- M. Sébastien RICHARD, adjoint au chef de service, chef de l'unité Politique et Qualité de l'Eau
- M. Gérard FORATO, chef de l'unité Gestion et Entretien des Milieux Aquatiques
- M. Jean-Paul BOUBEE, chef de l'unité Forêt, Chasse, Nature

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF				
Congés annuels, jours de régulation, JARTT				
Des chefs de service	X			
Des autres agents		Tous	Tous	chefs de service pour les congés des chefs d'unité, chefs d'unité pour les congés des autres agents
ASA, CET, ...				
Compte Epargne Temps des chefs de service	X			
Compte Epargne Temps des autres agents		SG		
Autorisations Spéciales d'Absence (ASA)		SG		
Syndicats		SG	SG/ GRHF (1)	(1)Dispense de service
ASCE - ASMA		SG		
Affectations, décisions individuelles et collectives				
Appels à candidature	X			
Décisions d'affectation	X			
Décisions d'intérim	X			
Décisions portant nomination des OPA	X			
Arrêtés portant promotion de grade des agents à gestion déconcentrée		SG		
Décisions portant promotion de grade des OPA		SG		
Arrêtés portant avancement d'échelon des agents à gestion déconcentrée		SG		

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'Unité	Observa- tions
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES FORMATION – SG/GRHF (suite)				
Transmission des arrêtés portant promotion de grade et avancement d'échelon à gestion centralisée		SG	SG/GRHF	
Arrêtés portant autorisation de travail à temps partiel	X			
Arrêtés concernant la position des fonctionnaires	X			
Congés de maladie		SG si demi traitement	SG/GRHF si plein traitement	
Arrêtés ou décisions plaçant en CLM, temps partiel thérapeutique, CLD...)	X			
Dossiers « retraite » (gestion locale et gestion déconcentrée)	X			
Accidents de service et accidents de travail :				
- imputabilité au service	X			
Avis sur imprimé PM 104 (changement d'affectation)	X			
Cartes d'assermentation	X			
Cartes d'identité de fonctionnaire	X			
Commissions statutaires :				
Comptes-rendus de réunions statutaires (CT, CHSCT...)	X (1)			(1) Président
Arrêtés de constitution d'un bureau de vote		X (2)		(2) Signa- ture du président de séance responsab le des opéra- tions de vote.

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – FORMATION - SG/GRHF (suite)				
Régime indemnitaire :				
Coefficients	X			
Notification	X			
PSI –Gestion administrative - Paye		SG	SG/GRHF	
Vacataires (embauches)	X			
Divers courriers , demandes d'emploi...	X (1)	SG (1)		(1) DDT si cas signalé (réponses aux élus....)
Formation, Concours, GPEEC :				
Concours nationaux, dossiers d'inscription	X (2)	SG (2)		(2) suivant conditions d'inscription
Concours nationaux, convocations		SG		
Concours nationaux, compte-rendu des épreuves		SG		
Plan de formation	X			
Inscription aux stages externes :				
Chefs de service	X			
Autres agents		SG		
Notification aux agents des inscriptions et convocations aux stages		SG		
Sélection des intervenants et organismes de formation (cahier des charges, choix des candidats,.....)		SG		

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

A N N E X E 2 – SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	OBSERVATIONS
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Marchés Formalisés au-delà du seuil de la directive interne et de l'arrêté OSD ainsi que tous les marchés SPS et Maîtrise d'œuvre				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 2 – SECRETARIAT GÉNÉRAL

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	Observations
SG/ Logistique et moyens généraux– SG/LMG				
Budget, préparation compte rendu d'exécution		SG	SG/LMG	
Approbation du Budget fonctionnement et équipement	X			
Gestion du patrimoine immobilier de l'État :				
Vente d'immeubles : documents d'arpentage	X			
Loyers	X			
Pôle Médico-Social - Médecine de Prévention Courriers de convocation aux visites médicales		SG		
Demande de crédits sociaux, médicaux,		SG		
Décisions d'aide matérielle	X			
Conventions pour la restauration du personnel	X			
Commandes des produits pharmaceutiques		SG		
Correspondances CLAS		SG		
Ordres de mission :				
Missions et stages :				
Chefs de service	X			
Autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les missions des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les missions des autres agents
Autorisation de conduite des véhicules de l'administration et habilitations :				
Chefs de service	X			
Autres agents	X			
Autorisation de conduite des engins/habilitations	X			
Frais de Déplacement :				
Etat de frais de déplacement des chefs de service	X			
Etat de frais de déplacement des autres agents		Tous	Tous	Chefs de service pour les frais de déplacement des chefs d'unité ; Chefs d'unité pour les frais de déplacement des autres agents
Frais de changement de résidence	X			

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
EDUCATION ROUTIERE				
Délivrance, retrait, suspension des agréments pour l'exploitation des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'enseigner, à titre onéreux, la conduite des véhicules à moteur et la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des associations qui s'appuient sur la formation à la conduite et à la sécurité routière pour faciliter l'insertion ou la réinsertion sociale ou professionnelle		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section spécialisée de la commission départementale de la sécurité routière chargée de l'examen des agréments d'exploitation d'établissement d'enseignement de la conduite de véhicule à moteur		SRS		
Signature des conventions entre l'État et l'établissement d'enseignement relative aux prêts ne portant pas intérêt destinés aux formations à la conduite de véhicules de catégorie B et/ou A et à la sécurité routière		SRS		
Délivrance, retrait, suspension des autorisations d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance, retrait, suspension des agréments des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS		
Délivrance de décisions prises lors de la section «formation des conducteurs responsables d'infractions» de la commission départementale de la sécurité routière ;		SRS	SRS/ESR	
Réalisation de tout acte de gestion relatif à la gestion de l'activité des établissements d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière et des établissements chargés d'organiser les stages de sensibilisation à la sécurité routière		SRS	SRS/ESR	
Délivrance du label "qualité des formations au sein des écoles de conduite"		SRS	SRS/ESR	

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
CIRCULATION ET SÉCURITÉ ROUTIÈRES				
Proposition au Préfet concernant l'implantation des radars fixes dans le Département.	X			
Proposition dans le cadre de la préparation du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).		SRS		
Avis du Préfet sur projets d'arrêtés du Président du Conseil Général et des maires sur leur réseau classé Réseau à Grande Circulation (RGC)		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur projet d'arrêté préfectoral concernant le réseau autoroutier		SRS	SRS/ESR	
Avis au Préfet sur les demandes d'autorisations ou de déclarations de manifestations (sportives, culturelles,...)		SRS	SRS/ESR	
Avis du Préfet sur projets d'aménagements sur le réseau classé RGC		SRS	SRS/ESR	
Transmissions des données issues de l'Observatoire de la Sécurité Routière (interne et externe)		SRS	SRS/ESR	

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
TRANSPORTS				
Dérogation préfectorale exceptionnelle ou dérogation préfectorale individuelle (courte ou longue durée) délivrée pour les cas visés à l'article 5 de l'arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transports de marchandises à certaines périodes (avis et arrêtés).		SRS	SRS/ESR	+ cadre de permanence
Recensement des entreprises dans le parc d'intérêt national des véhicules routiers prévu par l'arrêté ministériel du 5 août 1994 relatif à l'organisation, à la mise sur pied et au fonctionnement des parcs d'intérêt national des véhicules routiers		SRS	SRS/ESR	
PREVENTION DES RISQUES				
Avis du service en matière de prévention des risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Notification de dossiers de PPR après approbation par arrêté préfectoral	X			
Information du public sur les risques		SRS		Chef SRS/PR en l'absence du chef de service
Aides octroyées sur le fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) : conventions concernant des montants de subventions inférieurs à 200 000 € ;	X			
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 3 – SERVICE RISQUES SÉCURITÉ

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
ACCESSIBILITÉ DES ERP - CONTRÔLE RÉGLEMENTATION CONSTRUCTIONS – CONTRÔLES SANTÉ BÂTIMENT – SÉCURITÉ BÂTIMENTS.				
Thème accessibilité des ERP				
Sous-commission d'accessibilité des ERP				
Convocation et Procès Verbal de réunion		SRS	SRS/ARTC	Les présidents de commissions accessibilité.
Convocation et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint + Présidents des commissions accessibilité.
Thème Contrôle Réglementaire Construction (CRC)				
Envoi lettre de demande de documents		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Convocation pour visite CRC		SRS		
Envoi lettre de mise en conformité sous délai contraint		SRS		
Envoi pour notification du rapport de visite		SRS		
Thème SATURNISME				
Consultation opérateurs en diagnostic		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Transmission diagnostic au Préfet pour notification		SRS		
Proposition de notification par le Préfet de mesures d'urgence en cas de défaillance du propriétaire		SRS		
Notification contrats		SRS		
Constataion et certification du service fait		SRS	SRS/ARTC	+ adjoint SRS/ARTC
Thème Commissions de sécurité des ERP				
Avis sur dossier et Procès Verbal de visite		SRS	SRS/ARTC	+ membres de l'unité SRS/ARTC (le chef du SRS est chargé de la désignation des agents chargés de représenter la DDT)
Accessibilité des logements, des établissements recevant du public et des services de transports publics.				
Tout acte et décision pris en application de l'ordonnance n°2014-1090 du 26 septembre 2014 et des décrets d'application n°2014-1326 et 2014-1327 du 5 novembre 2014.		SRS		

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
INGENIERIE D'APPUI TERRITORIAL – STD/TEDD				
Courriers liés aux missions d'ingénierie		STD		
Courrier précontentieux		STD		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			
CONNAISSANCE DES TERRITOIRES ET MISSIONS INTERMINISTERIELLES				
Thème installations classées pour la protection de l'environnement - ICPE				
Certificat de dépôt de dossier (autorisation, enregistrement, déclaration)		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL)
Consultations		STD	STD/MI	
Récépissé de déclaration		STD	STD/MI	
Lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	(délégué à l'UT DREAL et DDCSPP)
Lettres de notification d'un projet de décision en procédure contradictoire		STD	STD/MI	
Demande d'insertions dans la presse		STD	STD/MI	
Accusés de réception de plaintes		STD	STD/MI	
Lettres en réponse aux plaignants		STD	STD/MI	
Décisions d'agrément en matière : de collecte des huiles usagées – de collecte de pneumatiques usagés – de transport de déchets		STD	STD/MI	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 4 – SERVICE TERRITOIRES ET DÉVELOPPEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
Thème aménagement commercial - CDAC				
Consultations		STD	STD/MI	
lettres de demande de compléments		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Thème utilité publique - expropriation				
Saisine du tribunal administratif pour désignation du commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/MI	
Transmissions pour notification, information et publicité		STD	STD/ MI	
Thème publicité				
Consultations		STD	STD/EVT	
Thème information et participation du public				
Saisine du tribunal administratif pour désignation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/MI	
Demande insertions presse		STD	STD/ MI	
Transmissions pour notification et publicité		STD	STD/ MI	
Transmissions pour exécution (commissaire enquêteur - maire)		STD	STD/ MI	
Arrêtés portant indemnisation d'un commissaire enquêteur		STD	STD/ MI	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH / HABITAT				
Décisions concernant les primes à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale (PALULOS)		SUH		
Décisions concernant les prêts locatifs sociaux pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs à usage social pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLUS)		SUH		
Décisions concernant les subventions et les prêts locatifs d'insertion pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs sociaux (PLAI)		SUH		
Décisions concernant les subventions pour la création de places d'hébergement d'urgence		SUH		
Décisions concernant le prêt social location-accession (PSLA)		SUH		
Décisions concernant la location de logements ayant bénéficié d'une subvention ou d'un prêt aidé de l'Etat		SUH		
Signature et publication des conventions passées entre l'Etat et les organismes d'HLM, les propriétaires institutionnels, les particuliers en vue de l'attribution de l'APL		SUH		
Décisions concernant l'aliénation et le changement d'usage d'éléments du patrimoine HLM		SUH		
Correspondances rapports locatifs		SUH	SUH/ H	
Courrier courant relatif au financement et courrier n'engageant pas le service		SUH	SUH/ H	
HABITAT INDIGNE				
Secrétariat de la commission départementale de lutte contre l'habitat indigne (CDLHI)		SUH	SUH/H	Sauf courrier aux élus, signature du chef de service

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	chef d'unité	observations
SUH/ SCOT, PLAN LOCAUX D'URBANISME ET CARTES COMMUNALES – SUH AU				
Consultation au nom du Préfet des services extérieurs de l'État, les services départementaux et communaux et les chambres consulaires afin de réunir les informations nécessaires à l'association de l'État dans l'élaboration ou la révision des plans locaux d'urbanisme et des cartes communales.		SUH	SUH/AU	
Transmission du projet d'arrêté préfectoral de carte communale au SG Préfecture		SUH		
Avis DDT sur les projets de modification, révisions allégées, mise en compatibilité		SUH		
Courriers divers : réponses aux particuliers, au cabinet du Préfet	X			
Transmission des porter à connaissance	X			
Dérogation à la règle d'urbanisation limitée en l'absence de SCOT	X			

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 5 – SERVICE URBANISME HABITAT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non Délégué (X)	chef de service	Chef d'unité	Observations
APPLICATION DU DROIT DES SOLS				
I – Instruction :				
Demande de pièces destinées à compléter les dossiers déposés		SUH	tous agents SUH/ADS	
Lettre de modification des délais d'instruction		SUH	tous agents SUH/ADS	
Tout autre courrier nécessaire dans le cadre de l'instruction à l'exclusion de la décision		SUH	tous agents SUH/ADS	
II - Décisions				
Compétence de l'État pour tous les projets visés à l'article L 422-2 et R 422-2		SUH(1)	SUH/ADS(1)	(1) sauf projets visés à l'article R 422-2 b) c) d) e) N.B. : dans le cas d'avis divergents (R 422-2 e), le Préfet est seul compétent
III - Fiscalité de l'urbanisme : fait générateur avant le 1^{er} mars 2012 pour TLE, TDENS, TDCAUE et RAP (articles L 332-6.1 ou L 332-9)		SUH	SUH/ADS	
IV - Achèvement des travaux				
Attestation de non-opposition à la déclaration d'attestation d'achèvement et de conformité des travaux (article R 462-10)		SUH(1)	SUH/ADS	Le signataire est le même que celui qui a signé la décision

(1) Dans les cas suivants :

- projets réalisés pour le compte des établissements publics de l'État et concessionnaires (R 422-2 a) (sauf hôpitaux et dossiers signalés : signature Préfet)
- projets portés par des personnes publiques (R 422-2 a) : projets déposés par l'État uniquement

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Chef d'unité	OBSERVATIONS
SE / GESTION ET POLICE DE L'EAU DANS LE DOMAINE DES EAUX SUPERFICIELLES ET DES EAUX SOUTERRAINES :				
Autorisations d'occupation temporaire du domaine public, dans le cas où aucune des parties ou des tiers intéressés n'a élevé d'objection aux redevances domaniales		X		
Consultations des services fiscaux		X		
Autorisations de travaux sur le domaine public fluvial		X		
Actes d'administration de conservation du domaine public		X		
Transferts de gestion et superpositions d'affectations signatures de la convention et du PV (Code du domaine de l'État)	X			
Autorisations de manifestations nautiques		X		
Avis à la batellerie et mesures temporaires		X		
Autorisation d'exploitation des bateaux à passagers		X		
Mesures pour assurer le libre écoulement des eaux		X		
Déclaration d'intérêt général		X		
Activités, installations et usages relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques		X		
Dispositions propres aux cours d'eau non domaniaux		X		
Sanctions pénales relatives à la police de l'eau	X			
Agrément des vidangeurs des installations d'assainissement non-collectif		X		
Authentification des mairies pour l'accès à la plate-forme de télédéclaration en ligne des forages domestiques		X		
SE/GESTION ET POLICE DE LA PÊCHE				
Organisation de concours de pêche sur cours d'eau de première catégorie		X		
Licences individuelles de pêche, professionnels, amateurs, engins et filets Autorisations de pêche à l'anguille pour les pêcheurs professionnels		X		
Dérogations de pêche aux heures interdites par l'article R. 436-13 du Code de l'environnement		X		
Régime des enclos piscicoles et piscicultures		X		
Régime de capture, transport ou vente de poissons, à des fins sanitaires, scientifiques et		X		

écologiques				
Sanctions pénales relatives à la police de la police de la pêche en eau douce		X		
Agréments des garde pêche et mesures nominatives liées aux AAPMA		X		
SE / CHASSE				
Arrêtés individuels plans de chasse		X		
Autorisations relatives à la chasse au vol		X		
Autorisations de filets pour la chasse à la palombe		X		
Autorisations d'ouverture des établissements d'élevage de gibier		X		
Attestation de meute		X		
Agrément des piégeurs		X		
Agrément des garde-chasse particuliers		X		
Régime des battues administratives concernant les espèces suivantes : Renards et autres nuisibles, tourterelles, autres espèces de gibier		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Destruction des animaux nuisibles – droits des particuliers		X	X*	* en cas d'absence du chef de service ou de la personne chargée de l'intérim
Régime de modification de territoire et de réserve des Associations Communales de Chasse Agréées		X		
Régime de reprise du gibier vivant en vue du repeuplement		X		
Licences de chasse du gibier d'eau		X		
Régime de comptage avec source lumineuse		X		
Régime de capture de palombes à des fins scientifiques		X		
Dérogation aux interdictions de destructions accordées par les Préfets concernant les grands cormorans		X		
SE / NATURE				
Gestion des crédits Natura 2000		X		
MARCHÉS FORMALISÉS AU-DELÀ DU SEUIL DE LA DIRECTIVE INTERNE ET DE L'ARRÊTÉ OSD AINSI QUE TOUS LES MARCHÉS SPS ET MAÎTRISE D'ŒUVRE				
DCE, avis d'appel public à la concurrence, marchés, avenants, décisions de poursuivre, prolongation de délais, début des travaux	X			
Notification des marchés formalisés, avenants, actes spéciaux	X			
Avis d'attribution des marchés formalisés	X			
Lettres aux entreprises non retenues (procédures d'appel d'offres négociées, concours)	X			

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 6 – SERVICE ENVIRONNEMENT

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
SE / FORETS			
Approbation des projets de statuts et de diverses décisions administratives concernant les groupements forestiers		X	
Régimes des défrichements, plantations après défrichement		X	
Gestion des aides à l'investissement forestier		X	
Distraction du régime forestier des bois des collectivités R 214-30 et 31		X	
Régime spécial administratif de coupe		X	
Délivrance de certificat mutation à titre gratuit dit «Amendement MONICHON»		X	
Délivrance du certificat ISF (Impôt Solidarité Fortune)		X	
Aides au boisement de terres agricoles		X	
Acte de mainlevée d'hypothèque		X	
Autorisations de brûlage dirigé		X	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
STRUCTURES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES :			
Aides aux agriculteurs en difficulté		SEA	
PIDIL (Programme d'Initiatives pour le Développement et les Installations Locales) et FICIA		SEA	
Gestion de l'agrément des GAEC		SEA	
Délivrance des attestations pour les résidents étrangers		SEA	
Procédure de contrôle des structures des exploitations agricoles		SEA	
Aides aux exploitations agricoles au titre du PDR Nouvelle-Aquitaine		SEA	Règlement CE n°1305/2013 du 17/12/13
FERMAGES :			
Arrêté annuel constatant les valeurs maximales et minimales des loyers selon l'indice national des fermages		SEA	
Autorisation de résiliation partielle d'un bail sur des parcelles dont la destination agricole peut être changée		SEA	
Arrêté préfectoral fixant la superficie maximale de reprise par un bailleur en vue de la construction d'une maison d'habitation		SEA	
DOMAINE PRODUCTION ANIMALE :			
Composition de la Commission départementale d'identification		SEA	Composition de la Commission départementale d'identification
Nomination des membres professionnels des commissions de cotation		SEA	Nomination des membres professionnels des commissions de cotation
POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :			
Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées		SEA	Gestion des aides végétales et animales dans le cadre de la politique agricole commune (1 ^{er} et 2 ^{ème} pilier) et des contrôles qui leur sont associées

**DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES**

ANNEXE 7 – SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	chef de service	OBSERVATIONS
REGIME D'INDEMNISATION DES CALAMITES AGRICOLES :			
Nomination des membres du Comité Départemental d'Expertise (CDE)		SEA	
Désignation et convocation des membres des missions d'enquête		SEA	
Proposition de suite à donner à un constat de sinistre, après avis du CDE		SEA	
Expertise de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
Fixation du montant des indemnités		SEA	
Demande de reconnaissance des calamités agricoles	X		
AIDES CONJONCTURELLES :			
Instruction de dossiers et signature des lettres de rejet		SEA	
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ DES ASP :			
Contrôle de légalité budgétaire et des délibérations, constitutions, transformations, modifications et dissolutions des Associations Syndicales de Propriétaires (ASP)		SEA	

DÉLÉGATION DE SIGNATURE DANS LE CADRE DE
L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA D.D.T. ET DE L'EXERCICE
DES COMPÉTENCES ADMINISTRATIVES

A N N E X E 8 – DIRECTION

décision de délégation de signature interne du 13 février 2019

NATURE DES ACTES	Non délégué (X)	Chef de service	Agent	Observations
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES – MÉDECINE DE PRÉVENTION				
Convocations aux visites médicales annuelles et quinquennales			X (1)	Assistante de prévention

Préfecture de Lot-et-Garonne

47-2019-02-14-002

AP CCI Domiciliation entreprise



PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Direction des Collectivités et des Libertés

Bureau des élections et de la réglementation

ARRÊTÉ N° 47

portant agrément pour l'exercice de l'activité de domiciliation d'entreprises

**La Préfète de Lot-et-Garonne,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Officier de la Légion d'Honneur,**

Vu la directive 2005/60/CE du parlement et du Conseil du 26 octobre 2005 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme ;

Vu le code de commerce, notamment les articles L123-10 à L123-11-8 et R.123-166-1 à R.123-171 ;

Vu le code monétaire et financier, notamment les articles L561-2, L561-37 à L561-43 et R 561-39 à R561-50 ;

Vu l'ordonnance n° 2009-104 du 30 janvier 2009 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins de blanchiment de capitaux et de financement de terrorisme, notamment les articles 9 et 20 ;

Vu le décret n° 2009-1535 du 10 décembre 2009 définissant les modalités de contrôle du respect des obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme par les personnes mentionnées aux 8°, 9° et 15° de l'article L561-2 du code monétaire et financier et relatif à la commission nationale des sanctions (articles R561-43 à R561-50 du code monétaire et financier) ;

Vu le décret n° 2009-1695 du 30 décembre 2009 relatif à l'agrément des domiciliataires d'entreprises soumises à immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers (articles R123-166-1 à R123-166-5 du code de commerce) ;

Vu le dossier de demande d'agrément prévu à l'article L.123-11-3 du code de commerce, reçue le 04 janvier 2019, présenté, par M. Alain BRUGALIERES en sa qualité de président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne dont le siège social est fixé à Agen, 52, cours Gambetta ;

Vu la déclaration de M. Alain BRUGALIERES ;

Vu l'attestation d'honorabilité établie par Monsieur Alain BRUGALIERES le 20 décembre 2018 ;

Vu les justificatifs produits pour l'exercice des prestations de domiciliation et pour l'honorabilité du dirigeant ;

Considérant que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne dispose en ses locaux, d'une pièce propre destinée à assurer la confidentialité nécessaire et la met à disposition des personnes domiciliées, pour leur permettre une réunion régulière des organes chargés de la direction, de l'administration ou de la surveillance de l'entreprise qui s'y domicilie ainsi que la tenue, la conservation et la consultation des livres, registres et documents prescrits par les lois et règlements, conformément notamment à l'article R. 123-168 du code de commerce ;

Sur la proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1 : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne est agréée pour l'exercice de l'activité de domiciliation.

Article 2 : La Chambre de Commerce et d'Industrie de Lot-et-Garonne est autorisée à exercer l'activité de domiciliation.

Article 3 : Le présent agrément est délivré pour une durée de 6 ans à compter de la notification du présent arrêté.

Article 4 : Tout changement substantiel dans les indications prévues à l'article R.123-66-2 du code de commerce et toute création d'établissement secondaire par l'entreprise domiciliataire sont portés à la connaissance du préfet de Lot-et-Garonne, dans les conditions prévues à l'article R123-66-4 du même code.

Article 5 : Dès lors que les conditions prévues aux 3° et 4° de l'article R 123-66-2 du code de commerce ne sont plus respectées, l'agrément est suspendu ou retiré.

Article 6 : Le Secrétaire général de la préfecture de la Préfecture de Lot-et-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et notifié au demandeur.

Agen, le **14 FEV. 2019**

Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général


Hélène GIRARDOT

Préfecture de Lot-et-Garonne

47-2019-02-13-004

Arrêté portant convocation électeurs de la commune de St
Sauveur de Meilhan

PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Préfecture
Secrétariat Général
Direction des Collectivités
et des Libertés
Bureau des élections
et de la réglementation

**Arrêté n°
portant convocation des électeurs de la commune de Saint Sauveur de Meilhan
et fixant le délai et le lieu de dépôt des déclarations de candidature
à l'occasion de l'élection partielle complémentaire de huit conseillers municipaux
les 07 et 14 avril 2019**

**Le Sous-Préfet de Marmande,
Chevalier de la Légion d'Honneur,**

Vu le code électoral et notamment ses articles L. 247 et L. 252 à L. 270 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2122-8 et L. 2122-14 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Monsieur Benachir TOÏBA, conseiller municipal, survenue le 09 octobre 2018 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Monsieur Pierre DEJARDIN, conseiller municipal, survenue le 12 janvier 2019 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Madame GOURGUES Catherine, conseillère municipale, survenue le 12 janvier 2019 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Monsieur Philippe MERCIER, conseiller municipal, survenue le 12 janvier 2019 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Monsieur GUIERE Grégory, conseiller municipal, survenue le 12 janvier 2019 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Monsieur Régis CHANTELOSE, conseiller municipal, survenue le 12 janvier 2019 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Madame Marie-Céline MORON, conseillère municipale, acceptée le 11 février 2019 ;

Vu la vacance ouverte au conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan consécutive à la démission de Monsieur Gilles DARRIET, conseiller municipal, acceptée le 11 février 2019 ;

Considérant que le conseil municipal de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan a perdu le tiers de ses membres, il convient, en application des dispositions de l'article L 258 1^{er} alinéa du Code électoral, d'organiser des élections partielles complémentaires pour l'élection de huit conseillers municipaux ;

Sur la proposition de Monsieur le sous-préfet de Marmande ;

ARRÊTE

Article 1 : Les électeurs de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan sont convoqués le **dimanche 07 avril 2019** pour procéder à l'élection de huit conseillers municipaux. Si nécessaire, il sera procédé à un second tour de scrutin, le **dimanche 14 avril 2019**.

Article 2 : Le scrutin sera ouvert à **8 heures** et clos à **18 heures**.

Article 3 : Le vote aura lieu à partir des listes électorales principale et complémentaire municipale extraites du répertoire électoral unique et à jour des tableaux prévus aux articles R. 13 et R. 14 du code électoral.

Article 4 : Pour être élu au premier tour de scrutin, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est élu.

Article 5 : Le dépouillement des votes s'effectuera immédiatement après la clôture du scrutin. Un procès-verbal des opérations électorales sera établi en double exemplaire dont l'un sera conservé à la mairie. L'autre sera adressé à la préfecture de Lot-et-Garonne, bureau des élections et de la réglementation. Dès l'établissement du procès-verbal, le résultat sera proclamé en public par le président du bureau de vote et affiché en toutes lettres par ses soins dans la salle de vote.

Article 6 : Une déclaration de candidature est obligatoire pour le premier tour de scrutin. Elle est déposée à la sous-préfecture de Marmande, selon le calendrier suivant :

- pour le premier tour de scrutin : **du lundi 18 mars 2019 de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30 au jeudi 21 mars 2019 de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures ;**
- en cas de second tour de scrutin : **les lundi 08 avril 2019 de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 16 h 30 et mardi 09 avril 2019 de 9 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures.**

La déclaration doit obligatoirement être faite sur l'imprimé cerfa n°14996*02.

Article 7 : Le conseiller municipal est élu au scrutin majoritaire à deux tours. La déclaration de candidature n'est obligatoire que pour le premier tour de scrutin dans la mesure où les candidats qui ne sont pas élus au premier tour sont automatiquement candidats au second tour s'il est nécessaire de l'organiser.

Les candidats qui ne se seraient pas présentés au premier tour ne peuvent déposer une déclaration de candidature pour le second tour que dans le cas où le nombre de candidats présents au premier tour aurait été inférieur au nombre de sièges de conseillers municipaux à pourvoir.

La candidature est déposée personnellement par le candidat ou par un mandataire porteur d'un mandat établi par le candidat à cet effet. Quelles que soient les modalités de dépôt de la candidature, chaque candidat doit déposer une déclaration individuelle.

Article 8 : La campagne électorale est ouverte **du lundi 25 mars 2019 au samedi 06 avril 2019 à minuit** pour le premier tour et **du lundi 08 avril 2019 au samedi 13 avril 2019 à minuit** pour le second tour.

Article 9 : Les candidats disposent d'emplacements d'affichage qui sont attribués sur demande formulée auprès de la mairie au plus tard le **mercredi 03 avril 2019 à 12 heures** pour le premier tour et au plus tard le **mercredi 10 avril 2019 à 12 heures** en cas de second tour.

Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des demandes en mairie.

L'ordre des emplacements, pour le second tour, peut être différent de celui du premier tour.

Tout candidat qui laissera sans emploi l'emplacement d'affichage qui aura été demandé sera tenu, sauf cas de force majeure, de rembourser à la commune les frais d'installation.

Article 10 : Les candidats doivent déposer leurs bulletins de vote auprès de la mairie au plus tard à midi la veille du scrutin, soit le **samedi 06 avril 2019 à 12 heures** pour le premier tour et en cas de second tour, le **samedi 13 avril 2019 à 12 heures**.

Les candidats peuvent également les déposer directement dans le bureau de vote le jour du scrutin.

Article 11 : Le présent arrêté sera affiché dans la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan aux lieux habituellement réservés à cet effet.

Article 12 : Le sous-préfet de Marmande et le maire de la commune de Saint-Sauveur-de-Meilhan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le Lot-et-Garonne.

Marmande, le 13 FEV. 2019



Francis BIANCHI

Préfecture de Lot-et-Garonne

47-2019-02-13-008

Habilitation funéraire pompes funèbres Bolognini



PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE

Secrétariat Général
Direction des Collectivités et des Libertés
Bureau des élections et de la réglementation

ARRETE N°

portant habilitation dans le domaine funéraire

**La Préfète de Lot et Garonne,
Officier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2223-23 à L 2223-25 et R 2223-56 à R 2223-65 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 24 ;

Vu la demande de renouvellement d'habilitation dans le domaine funéraire, déposée le 06 février 2019 par Monsieur Jean-Claude BOLOGNINI, exploitant l'établissement MARBRERIE FUNÉRAIRE POMPES FUNÈBRES BOLOGNINI, pour l'établissement principal situé ZA de Pourret à Laroque Timbaut (47340) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2007-165-6 du 14 juin 2007 portant autorisation de création d'une chambre funéraire sur la commune de Laroque Timbaut ;

Vu le rapport de conformité de la chambre funéraire susvisée établi le 11 juillet 2008 par « CETE Apave Sudeurope » ;

Considérant que le dossier de renouvellement constitué comporte l'ensemble des justifications requises par la réglementation en vigueur ;

Sur la proposition du Secrétaire Général de la préfecture,

ARRETE

Article 1 – L'établissement MARBRERIE FUNÉRAIRE POMPES FUNÈBRES BOLOGNINI situé ZA de Pourret à Laroque Timbaut (47340), exploité par Monsieur Jean-Claude BOLOGNINI, est habilité pour exercer sur l'ensemble du territoire national les prestations funéraires suivantes :

Transport de corps avant mise en bière,

Transport de corps après mise en bière,

Organisation des obsèques,

Soins de conservation,

Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,

Gestion et utilisation d'une chambre funéraire,

Fourniture de corbillards et de voitures de deuil,

Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations.

Article 2 – Le numéro de l'habilitation est : **2019-47-10**

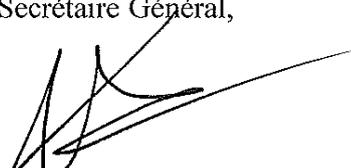
Article 3 – La durée de la présente habilitation est fixée à 6 ans.

Article 4 - L'arrêté préfectoral n°2013-023-0004 du 123 janvier 2013 portant habilitation dans le domaine funéraire de l'entreprise individuelle sise à Laroque Timbaut, dont le responsable est M. Jean-Claude BOLOGNIN est abrogé.

Article 5 – Le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et inséré au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Lot et Garonne.

Agen, le 13 février 2019

Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général,



Hélène GIRARDOT

Unité départementale de la DIRECCTE
Nouvelle-Aquitaine

47-2019-02-13-002

arrêté portant abrogation de l'arrêté du 11 août 1931
encadrant la fermeture hebdomadaire des établissements
effectuant la vente au détail ou la distribution des grains,
engrais et fourrage sur les communes d'Agen et du
Passage.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFETE DE LOT-ET-GARONNE

Direction régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi
de Nouvelle-Aquitaine

Unité Départementale de Lot-et-Garonne

La Préfète de Lot-et-Garonne
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

ARRETE N°

portant abrogation de l'arrêté du 11 août 1931 encadrant la fermeture hebdomadaire des établissements ou parties d'établissements dans lesquels s'effectue la vente au détail ou la distribution des grains, engrais et fourrages sur les communes d'Agen et du Passage

- Vu** l'article L3132-29 du code du travail relatif à la possibilité, par arrêté préfectoral, d'ordonner un jour de fermeture au public des établissements relevant d'un secteur d'activité déterminé et aux modalités d'abrogation de cet arrêté ;
- Vu** l'arrêté du 20 juillet 2017 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale des fleuristes, vente et services des animaux familiers (IDCC 1978) (Fédération française des artisans fleuristes – FFAF ; Syndicat professionnel des métiers et services de l'animal familier – PRODAF ; Syndicat national des professions du chien et du chat - SNPCC) ;
- Vu** l'arrêté du 20 juillet 2017 fixant la liste des organisations professionnelles d'employeurs reconnues représentatives dans la convention collective nationale des jardinerie et graineteries (IDCC 1760) (Fédération nationale des métiers de la jardinerie - FNMJ) ;
- Vu** l'arrêté préfectoral du 11 août 1931 prévoyant une fermeture dominicale des établissements ou parties d'établissements dans lesquels s'effectue la vente au détail ou la distribution des grains, engrais et fourrages sur les communes d'Agen et du Passage et qu'il est fait exception à cette règle les dimanches tombant la veille d'une foire ;

Considérant ce qui suit :

1. A l'initiative des services de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) de Nouvelle-Aquitaine, une consultation des organisations professionnelles susmentionnées, représentatives du secteur concerné, a été lancée le 9 novembre 2018 afin de déterminer une majorité quant au maintien ou l'abrogation de l'arrêté préfectoral de fermeture susvisé ;
2. Il ressort de cette consultation et de la rencontre organisée par les services de la DIRECCTE le 18 décembre 2018, qu'à l'exception des organisations professionnelles se déclarant non concernées par l'arrêté visé, une position majoritaire favorable à l'abrogation dudit arrêté se dégage, position émanant de la FNMJ représentative des jardinerie et graineteries et du PRODAF représentatif de la profession des services aux animaux familiers ;

Page 1/2

3. L'organisation professionnelle représentative des jardineries et graineteries met également en exergue l'évolution des pratiques de consommation, les distorsions de concurrence justifiées par l'inexistence de ce type d'arrêtés dans des départements limitrophes mais surtout l'existence d'une dérogation de droit au règles du repos dominical, prévue aux articles L.3132-12 et R.3132-5 du code du travail, autorisant les établissements relevant de la profession représentée à occuper ses salariés le dimanche, ces éléments rendant inopportun le maintien de cet arrêté ;
4. En outre, la jurisprudence administrative considère qu'un arrêté de fermeture doit être abrogé par l'autorité de laquelle il émane lorsque les conditions de fait et de droit qui l'avaient justifié ont été profondément modifiées ;
5. Une réunion de concertation a été organisée le 29 janvier 2019 par les services de la DIRECCTE, réunissant organisations professionnelles concernées et organisations syndicales représentatives, afin d'exposer les résultats de la consultation ; il en ressort une position unanime des organisations professionnelles d'employeur et une majorité en faveur de l'abrogation de l'arrêté visé ;

Sur proposition de Mme le secrétaire général de la préfecture

ARRETE

Article 1^{er} : L'arrêté du 11 août 1931 relatif à la fermeture hebdomadaire des établissements ou parties d'établissements dans lesquels dans lesquels s'effectue la vente au détail ou la distribution des grains, engrais et fourrages sur les communes d'Agen et du Passage est abrogé.

Article 2 : Conformément à l'article L3132-29 du code du travail, cette abrogation prendra effet à l'issue d'un délai de trois mois à compter de la publication du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours hiérarchique auprès de la ministre du travail ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bordeaux.

Article 4 : Le secrétaire général de la Préfecture et la directrice de l'unité départementale de Lot-et-Garonne de la DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le Lot-et-Garonne.

Fait à Agen, le

13 février 2019

Béatrice LAGARDE